

GRAVELINES

MAG

FÉVRIER 2025

258+



**LA SAISON CARNAVALESQUE EST LANCÉE !
CAP VERS NOS BALS ET
LA BANDE DES PÊCHEURS
DU SAMEDI 5 AVRIL !**

A découvrir dans ce mag :

> **ENTREPRENDRE**
Le BTP-CFA inauguré

> **MUNICIPAL**
Retour sur la
Cérémonie des vœux

> **ENTREPRENDRE**
Ça bouge du côté du
Grand Port Maritime

+ Temps FORTS

Nouveau succès pour le Trail nocturnes *Sur les Traces de Vauban* ! Le 18 janvier dernier, ils étaient plus de 3000 marcheurs et coureurs à prendre le départ des courses de la grande première épreuve sportive de l'année !





Les collégiens ont assisté, **mardi 7 janvier** dernier, au concert **Peace&Lobe**. Une représentation originale autour de la **sensibilisation aux risques auditifs**. Une expérience unique, à la Scène Vauban, alliant pédagogie et musique live.



Avant de fêter la nouvelle année, les sportifs s'étaient donnés rendez-vous à la Pépinière pour le **bike and run**. Une organisation **Gravelines Triathlon** qui a, cette année encore, réunit beaucoup de monde.



Les **15, 16 et 17 janvier**, Bertrand Ringot et les élus de son Conseil Municipal, se sont rendus dans les **structures dédiées à nos aînés** afin de leur souhaiter une excellente année 2025 ! L'occasion également d'échanger avec eux et de leur remettre un petit présent.



Pour la deuxième fois de l'année, **Tous en Cuisine** a posé ses valises à Gravelines pour un tournage. Vous avez été nombreux à regarder l'émission, diffusée le **30 décembre** dernier.



Pendant les vacances de Noël, **Atouts Ville** proposait une nouvelle animation avec **Pont de pierre, c'est gonflé** à la salle Frédéric Petit. Les petits (et les plus grands) ont pu s'amuser dans des **structures gonflables, un espace de jeux numériques ou encore de motricité**. De quoi s'amuser pendant les vacances !



Top départ pour la saison 2025 des **classes de neige** ! Les premiers élèves (de l'école Albert et Marguerite Denvers) ont pris la route le **dimanche 19 janvier** pour un retour prévu le 28 janvier.

Réseaux

Vous parlez aussi de Gravelines sur les réseaux !



Sommaire

■ ENTREPRENDRE / 6-7

> Le BTP-CFA de Gravelines a été inauguré : déjà 100 apprentis et 7 métiers

■ ENTREPRENDE / 8-9

> Ça bouge du côté du Grand Port Maritime

■ SANTÉ / 10

> Monoxyde de carbone : prévenez les risques de l'hiver

■ DOSSIER SPÉCIAL / 11-13

> Carnaval

■ / 14

> Tous à Sportica !
> L'Hoscare Tour s'arrête à Gravelines

■ DOSSIER SPÉCIAL / 15-22

> Cérémonie des Voeux, retour sur l'allocution de Bertrand Ringot

■ CULTURE / 23

> Des trésors pour les Petits

■ ILS S'INSTALLENT ICI / 23

■ CULTURE / 24

> École Municipale des Arts Visuels : où l'imaginaire prend forme

■ CULTURE / 25

> Carte culture : l'accès à la culture à prix réduits !

■ SPORTS / 26

> De nouveaux arceaux à vélo sur la commune !
> Comme un air de carnaval à la piscine !
> La saison se poursuit pour le BCM !

■ TRIBUNES / 27

■ PORTRAITS DE GRAVELINOIS / 28

■ / 29

> Mutuelle Just : on vous informe
> Don de livres pour nos écoles

■ / 30

> L'aide à l'achat d'un vélo prolongée !
> Inscriptions scolaires : c'est maintenant

■ / 31

> Le nucléaire recrute !
> La centrale se visite

■ TRAVAUX / 32-33

■ ÉTAT CIVIL / LES INFOS PRATIQUES / AU MENU DES RESTAURANTS SCOLAIRES / 34-35

Gravelines Magazine

Mensuel d'Information gratuit,
édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ringot

Responsable de la rédaction : Claudine Barbier

Rédaction, réalisation :
Service Communication,
Pascaline Duban Mahieux,

Photographies :
Service Communication

Distribution :
Entr'Aide
Dépôt légal : 2^e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285

Imprimerie PACAUD
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84

Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.





**"LA ZONE DES CARTONNERIES SE DÉVELOPPE ...
LE CENTRE DE FORMATION DU BTP CFA A ÉTÉ INAUGURÉ..."**

Chères Gravelinoises, chers Gravelinois,

J'ai eu le plaisir de vous retrouver, il y a quelques jours de cela, à l'occasion de la Cérémonie des vœux. Ce temps d'échange convivial, à retrouver sur notre chaîne Youtube, a été l'occasion de **vous parler des grands projets qui rythmeront le quotidien de notre ville dans les prochains mois.** Comme vous avez pu le constater, ils seront nombreux ! Nous aurons l'occasion de vous tenir informés des grandes avancées **dans notre magazine, sur notre site internet et via nos réseaux sociaux.**

Comme vous le savez, **la Zone des Cartonneries se développe depuis plusieurs mois déjà** pour répondre aux besoins croissants de formation dans les domaines techniques. Les travaux du **BTP CFA**, qui ont touché à leur fin il y a plusieurs semaines maintenant, nous ont permis **d'accueillir les premiers apprentis le lundi 6 janvier** et d'inaugurer le nouveau bâtiment quelques jours plus tard. Nous vous laissons en découvrir toutes les facettes dans les pages qui suivent.

Dans ce deuxième numéro de l'année, nous vous proposons également un dossier complet sur le Grand Port Maritime de Dunkerque, et les enjeux de mobilité, dans le cadre du développement du port, ainsi que sur la **création d'une déviation préalablement aux travaux afin de faciliter** l'accès des milliers de véhicules qui l'empruntent chaque jour.

Enfin, sur un ton un peu plus léger, je profite de cet éditto pour souhaiter une très bonne saison carnavalesque à tous les amoureux de ce grand rendez-vous. Cette année encore, **les carnavaloux auront fort à faire entre les bals, les repas et les bandes !** Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous **le 28 février, pour le premier bal de l'année !** À vos clatch'es !

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Sincèrement.



Bertrand RINGOT,
Maire de Gravelines, les Adjointes et
Conseillers délégués reçoivent
sur rendez-vous.

Contact :
Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Bertrand Ringot
Maire de Gravelines
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
2^e Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque
1^{er} Vice-Président des Maires du Nord

Le BTP-CFA de Gravelines a été inauguré : **DÉJÀ 100 APPRENTIS ET 7 MÉTIERS**

Le 16 janvier dernier, les nouveaux locaux du BTP-CFA situés sur le site de l'ancienne cartonnerie, ont été inaugurés en présence de nombreuses personnalités. A l'heure où le territoire n'a jamais eu autant besoin de personnel dans les métiers du bâtiment, Gravelines dispose désormais d'un outil de formation des apprentis de tout premier plan. Une participation financière de la ville de Gravelines de 600 000 € a été accordée à ce projet, d'un coût total d'environ 10 millions d'euros.

Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, accompagné de Laurent Parra, Directeur Général des BTP-CFA des Hauts-de-France, était particulièrement heureux et ému ce 16 janvier lors de l'inauguration des nouveaux locaux du BTP-CFA de Gravelines. Il faut dire que l'ensemble de la Municipalité travaille depuis longtemps à l'implantation d'un lieu de formation dédié aux métiers du bâtiment sur la commune. **D'abord parce que les entreprises du secteur manquent de salariés mais aussi parce que la réindustrialisation du territoire va conduire à la construction de nouvelles usines, d'infrastructures routières et de logements dans les 10 années à venir.** Les entreprises du bâtiment seront donc fortement sollicitées. Il faut d'ores et déjà s'y préparer.

Sensible aux arguments de la commune, le BTP-CFA d'Hesdigneul-les-Boulogne avait implanté une antenne dans les locaux de l'ALEFPA à Petit-Fort-Philippe dès 2021. Avec une première promotion de huit apprentis en

maçonnerie. Très vite, les demandes pour intégrer le centre et les offres d'emplois en apprentissage émanant d'entreprises de l'agglomération avaient afflué, **rendant indispensable la construction d'un nouveau CFA ultra-moderne, capable de répondre aux besoins des apprentis et des entreprises du secteur. Un investissement de 9 millions d'euros dont la Région a pris en charge 50 % du coût.**

Depuis la rentrée de janvier 2025, c'est donc une centaine d'apprentis que le tout nouveau centre accueille dans des conditions optimales. « *Nous disposons d'un peu plus de 3 000 m² de locaux, avec 10 salles de classe numériques et un plateau technique de 1 500 m²* », résume Tanguy Leporcq, directeur-adjoint du centre. « *Nous avons aussi de beaux espaces de détente et de restauration qui vont contribuer au bien-être de nos apprentis et stagiaires de la formation continue* ».



Inauguration du BTP CFA Haut de France le 16 janvier 2025

Le BTP-CFA forme les apprentis au **CAP maçonnerie, carreleurs, plâtrerie, isolation, peinture, menuiserie, couvreur, construction de routes et aménagement urbain.** « Ils viennent essentiellement du triangle Calais-Dunkerque-Saint-Omer... Nous recrutons dès la fin de la 3^{ème}, pour les plus jeunes, mais nous accueillons aussi des personnes en reconversion professionnelle ou demandeuses d'emploi », précise Tanguy Leporcq, qui insiste sur les atouts de l'apprentissage. « Nos jeunes apprentis sont déjà intégrés en entreprise pendant leur formation. Ils ont un statut salarié et sont donc rémunérés. Au-delà, **il y a une vraie transmission des savoirs qui s'opère en entreprises entre les anciens professionnels expérimentés et les jeunes.** Ceux-ci s'appuient d'ailleurs sur cette expertise pour apprendre et progresser. **Cette complémentarité entre formation et entreprise est pour moi la meilleure façon de s'insérer professionnellement.** D'ailleurs, nous avons un taux d'insertion en entreprise de plus de 85 % six mois après l'obtention du diplôme », complète le directeur-adjoint.

A peine inauguré, le BTP-CFA a déjà de nouveaux projets, notamment une extension dans les métiers des travaux publics. Dès la rentrée 2025, un CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics sera d'ailleurs proposé. Puis, d'autres niveaux de formation, comme le brevet professionnel (l'équivalent du bac pro), seront mis en place. A terme, ce sont 450 apprentis que le CFA devrait accueillir.



CC Parole **D'APPRENTI**



MATHIEU VERBRUGHE

26 ans, Polincôve :

"J'ai travaillé pendant 8 ans comme cuisinier dans un hôtel-restaurant. Et puis, j'ai eu envie d'un nouveau challenge professionnel, tout en restant dans un métier créatif. Très vite, j'ai pensé à devenir maçon. Je suis allé voir un artisan et c'est lui qui m'a conseillé d'intégrer le BTP-CFA pour avoir une solide formation. Depuis septembre 2023, je prépare un CAP maçonnerie en apprentissage au BTP-CFA et dans une entreprise de travaux publics et d'assainissement de Dunkerque. J'aime beaucoup la relation que j'ai avec les "anciens" et le savoir-faire qu'ils me transmettent. C'est vraiment une richesse. Depuis la rentrée de janvier, j'ai intégré les nouveaux locaux du BTP CFA. Là, on est vraiment dans des conditions optimales. On a de la chance. Si tout va bien, je serai diplômé en juillet 2025. Et je sais déjà que je n'aurai aucun mal à trouver du travail. Cela aussi, c'est une chance !"



ILS ONT DIT...

LAURENT PARRA, Directeur Général des BTP-CFA des Hauts-de-France

"C'est une joie immense et une fierté d'inaugurer ce nouveau CFA à Gravelines aujourd'hui. Je dois avouer que je suis même très ému de voir terminer ce bâtiment qui va contribuer à l'épanouissement de nos jeunes et à la préparation de leur avenir professionnel. C'est un très bel investissement pour toute la filière du BTP, pour ses artisans, pour ses salariés et plus globalement pour l'essor économique du territoire de Dunkerque."

BERTRAND RINGOT, Maire de Gravelines

"Je suis vraiment très heureux et ému aujourd'hui de voir se concrétiser sur notre territoire, après de très longues années de travail, l'implantation de ce beau BTP-CFA. C'est important pour nos jeunes et pour nos entreprises alors même que tant de chantiers de construction vont être mis en route dans les dix années à venir. Je suis aussi très satisfait de voir que ce CFA s'implante au sein de notre zone d'activités dédiée à la formation, dans laquelle nous allons aussi accueillir le centre de formation de la CCI Littoral-Hauts-de-France, Laho, mais aussi le centre de formation de l'AFPI. Sans oublier les deux centres dédiés aux métiers du nucléaire déjà implantés : Trihom et Onet. Gravelines est désormais prête pour former aux métiers qui recrutent et vont recruter en masse"



ÇA BOUGE DU CÔTÉ DU Grand Port Maritime

En alignement avec le plan de mobilité de l'agglomération établi par la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) développe de nouveaux aménagements pour optimiser l'accès aux nouvelles zones économiques tout en facilitant les déplacements des habitants de l'agglomération dunkerquoise.

Ces aménagements résultent d'une concertation entre la Communauté urbaine de Dunkerque, les services de l'État, la Région Hauts-de-France et le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD), en s'appuyant sur les perspectives de développement du Port Ouest et du territoire à court, moyen et long terme. Les études et modélisations de trafic menées ont permis de concevoir et de dimensionner ce nouveau réseau.

Concrètement, **d'importants travaux de voiries** (routes et voies vertes pour piétons, vélos et trottinettes) **sont en cours à l'est de la ville, sur le domaine portuaire.**

On vous en dévoile le détail en vous précisant bien sûr, pour chacun de ces nouveaux axes de mobilité, le planning prévisionnel de mise en service :

› ROUTE INTER ATLANTIQUE (RIA) :

Les travaux ont débuté fin 2023 pour la création de cette nouvelle desserte routière, conçue pour répondre à deux objectifs principaux. D'une part, **elle facilitera l'accès à la nouvelle zone industrielle du port ouest** (Clarebout, Verkor). D'autre part, elle **offrira un nouvel itinéraire Est-Ouest pour les déplacements au sein de l'agglomération dunkerquoise**. Ce projet prévoit la réalisation de 4 km de voiries, comprenant 3 ronds-points, 3 ponts routiers, et des voies douces sur l'ensemble du tracé. La section centrale de cette voie sera aménagée en 2x2 voies. Vous avez peut-être déjà remarqué **le rond-point mis en service en août sur la RD11**, en direction de Bourbourg. Ce rond-point constitue l'accès ouest de la RIA, permettant soit de rejoindre la nouvelle zone industrielle, soit de se connecter à la RN316 au niveau du rond-point de l'Europe.

La mise en service de cet axe est programmée pour fin mars 2025.

› NOUVEAU TRACÉ DE LA RD601 :

Les travaux viennent tout juste de commencer. Ce **nouveau tracé est indispensable pour accompagner le projet d'extension du bassin de l'Atlantique**, qui vise à accueillir un nouveau terminal à conteneurs dans le cadre du chantier CAP2020.

Le projet inclut **la création d'une route principale doublée de voies vertes, reliant le giratoire de la RD601 situé près de la nouvelle usine SNF Flocryl au giratoire de la Maison Blanche, à l'entrée de Loon-Plage**. Ce tracé, d'une longueur totale de 3,3 km, implique également la construction d'un pont et d'un nouveau rond-point. Il sera sur sa plus grande partie réservé aux bus et véhicules légers. Une liaison de 1,3 km connectera également le nouveau tronçon de la RD601 à la RIA. Pendant la durée des travaux, l'itinéraire actuel de la RD601 restera accessible.

La bascule vers le nouveau tracé est prévue pour début 2026.

› NOUVEAU BARREAU PARALLÈLE À LA RN316 :

Ces nouveaux axes structurants pour la mobilité seront complétés par la **création d'un barreau routier nord-sud de 2 km le long de la RN316. Spécifiquement dédié au trafic poids lourds**, ce nouvel aménagement sera principalement utilisé pour les activités liées aux ferries et aux conteneurs du port, contribuant ainsi à fluidifier la circulation sur la RN316.

Ce barreau sera opérationnel au printemps 2026.

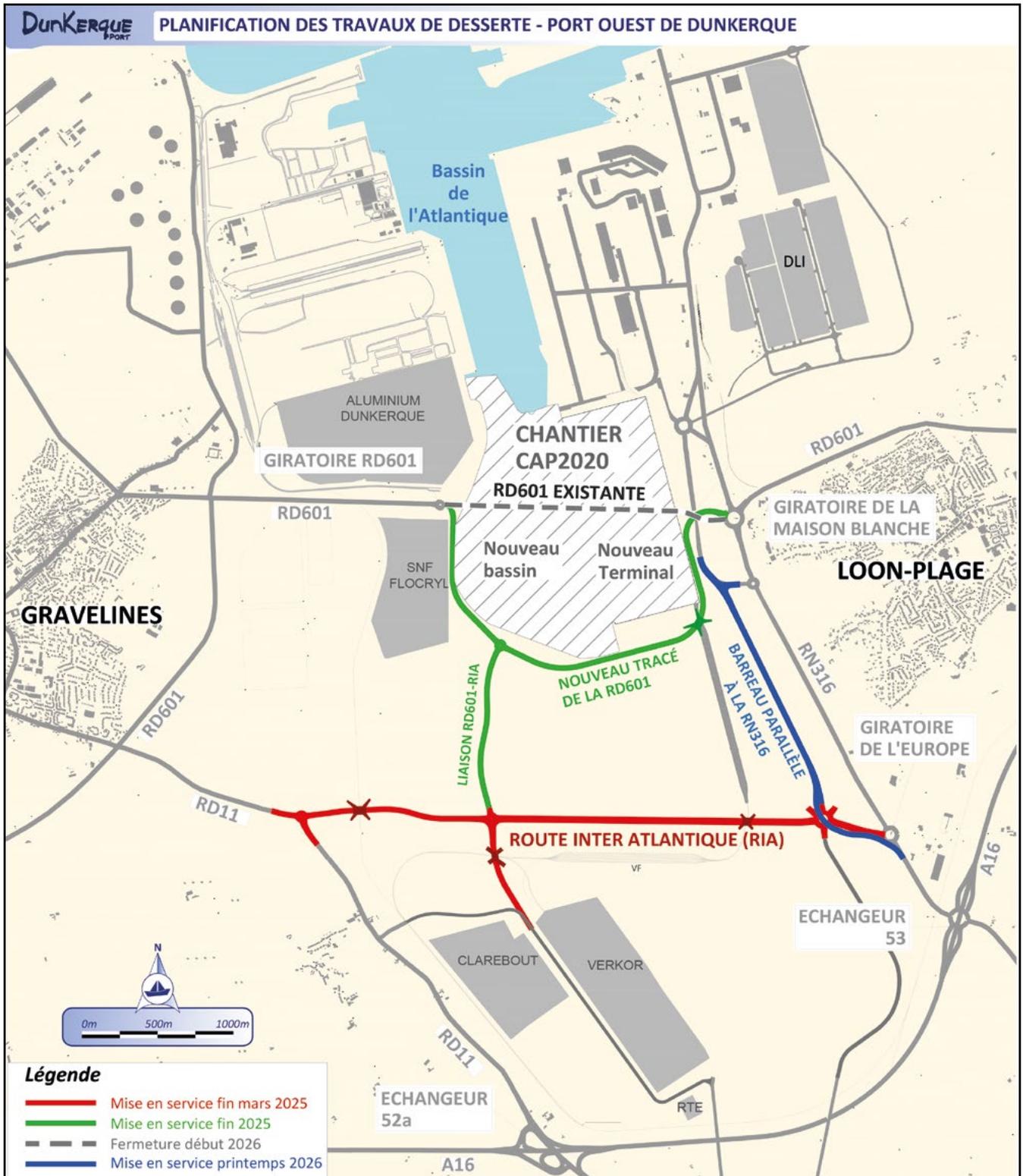


+ D'INFOS

Grand Port Maritime
www.dunkerque-port.fr

L'aménagement de l'ensemble de ces nouvelles infrastructures représente un investissement de 77 millions d'euros, financé par le Grand Port Maritime de Dunkerque avec le soutien de la Communauté urbaine de Dunkerque et du Conseil départemental du Nord.

Enfin, une réflexion est en cours concernant la sécurisation de l'intersection entre la RD11 et la RD17, à proximité de la chapelle Sainte-Philomène. Nous vous tiendrons informés des avancées dans un prochain numéro !



Monoxyde de carbone : PRÉVENEZ LES RISQUES DE L'HIVER

Les températures hivernales se sont installées et les appareils de chauffage tournent dans les foyers. Pour éviter que ces appareils ne provoquent des intoxications pouvant s'avérer mortelles, nous vous proposons quelques conseils.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique **difficilement décelable, incolore, inodore et sans saveur.**

Il est formé le plus souvent lors de la **combustion incomplète** de toutes les variétés de carbone et de produits riches en carbone (bois, charbon, gaz, fioul, pétrole lampant...).

Cette situation peut s'observer quand :

- > la **quantité d'oxygène est insuffisante** (pièce calfeutrée, aération insuffisante, entrée d'air bouchée),
- > l'appareil de chauffage ou de cuisson présente un **dysfonctionnement**,
- > **l'évacuation des fumées est insuffisante** (conduit mal raccordé, cheminée obstruée...).

Le monoxyde de carbone, dangereux car non décelable, a un **effet toxique même à des concentrations en volume très faibles, en exposition prolongée.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe des **détecteurs de monoxyde de carbone** que vous pouvez installer chez vous. Ils ne suffisent pas à éviter les intoxications mais peuvent être de bons outils de prévention.

CHAQUE ANNÉE DANS LA RÉGION :

112 intoxications signalées
377 personnes exposées au monoxyde de carbone
299 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalier.

Réglementation et bons usages :

- > **Entretien et faire vérifier**, par un professionnel qualifié, au moins une fois par an, toutes les installations de chauffage et de production d'eau chaude.
- > **Faire ramoner mécaniquement** les conduits de fumées au moins une fois par an.
- > Ne **jamais boucher** les aérations.
- > Utiliser les chauffages mobiles d'appoint (poêles à pétrole par exemple) dans une **pièce bien ventilée** et ne jamais les faire fonctionner **trop longtemps en continu** (2 heures en continu au maximum).
- > **Éviter la mise au ralenti** d'un chauffage au charbon en période de redoux. Ne pas hésiter à demander conseil sur le fonctionnement de l'appareil à son fournisseur de charbon ou à l'installateur qualifié.
- > Ne **jamais placer un groupe électrogène dans un espace clos** (cave, garage...) ou à proximité des ouvrants (fenêtres, portes...).

Que faire en cas d'accident ?

- > **Aérer immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- > **Arrêter tous les appareils** à combustion,
- > **Quitter les locaux**,
- > **Appeler les secours** (Sapeurs-pompiers : 18, SAMU : 15),
- > **Ne plus utiliser les appareils à combustion** avant le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

FAITES VÉRIFIER ET ENTRETENIR avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...



AÉREZ au moins 10 minutes par jour



RESPECTEZ le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)





**MASQUELOURS,
C'EST NOTRE TOUR !**

Viens vivre le carnaval À GRAVELINES

Février est enfin arrivé... Il est temps de ressortir les cletch'es, de vérifier ses pinceaux et d'échauffer sa voix ! La saison carnavalesque est bel et bien de retour à Gravelines ! Au programme : des bals, des bandes, des chapelles, des rires, des chants et du partage !



PROGRAMMATION

Dimanche 16 février

BROCANTE DE CARNAVAL

De 8h à 18h
Salle des Sports des huttes

Mardi 18 février

CARN'ADOS

Scène Vauban
De 18h à minuit

Vendredi 28 février

BAL DES NUCHOLAERDS

Scène Vauban
Dès 22h30

Samedi 1^{er} mars

REPAS DES MAMIES PAR LA PATATE GRAVELINOISE

Ciné Merlen
Dès 12h

Mardi 4 mars

MARDI GRAS

- **Repas carnavalesque par les Amis des Huttes** – Salle Caloone – de 12h30 à 19h
- **Ouverture du Cap Nord par la Patate Gravelinoise** – Dès 12h
- **Bande de Petit-Fort-Philippe** : rassemblement à 17h30 pour un départ à 18h boulevard de l'Est (devant le Père Tranquille)
- **Bande des Huttes** : rassemblement à 17h30 pour un départ à 18h devant le Béguinage

Vendredi 7 mars

BAL DES ZIGOMARDS

Scène Vauban
Dès 22h30

Vendredi 14 mars

BAL DES ZOTES

Scène Vauban
Dès 22h30

Mardi 18 mars

GOÛTER CARNAVALESQUE DES AÎNÉS

Scène Vauban
Dès 14h30

Vendredi 21 mars

REPAS DES ROSE MARIE

Scène Vauban
Dès 19h30

Vendredi 28 mars

BAL DES BOUCANIER

Scène Vauban
Dès 22h30

Samedi 5 avril

BANDE DES PÊCHEURS

Porte aux Boules
Avant bande organisée par la Patate Gravelinoise et la Team Loisirs du Polder,
14h30 : Concert des Zoul Huttes
15h30 : Départ de la bande

Samedi 5 avril

BAL DES P'TITS BAIGNEURS

Scène Vauban
Dès 22h30

Samedi 12 avril

REPAS CARNAVALESQUE PAR LA TEAM LOISIRS DU POLDER

Scène Vauban
Dès 19h

Dimanche 13 avril

CARNAVAL ENFANTIN

Jet de poissons briochés à 15h
– Perron de la Mairie
Départ de la bande à 15h15

BAL DES P'TITS MOUSSES PAR LES ZIGOMARDS

Salle des Sports des Huttes

A NOTER :

A Mardi Gras, des géants M'hareng à Petit-Fort, et Zoul Huttes aux Huttes, conçus par Laurent Lesant, seront brûlés.



FAIRE LA FÊTE SANS PERDRE LA TÊTE !

L'Espace Santé du Littoral (ESL) mène des interventions dans le but de **sensibiliser, notamment le jeune public, aux risques liés aux consommations et aux conduites à risque**, mais aussi de réduire les risques pris en milieu festif.

Le projet « **la fête sans perdre la tête** » est ainsi présent lors de manifestations telles que le carnaval et propose des kits spéciaux. Ils contiennent : éthylotest, préservatif, protections pour les verres...

Vous pourrez retrouver leur stand lors du bal des Zigomards, le 7 mars prochain !





LE SAVIEZ-VOUS ?
 Un service de navettes de bus est mis en place lors des bals, en lien avec DK Bus.
 Les horaires et arrêts sont disponibles sur le site internet de la ville.



+ D'INFOS
 Service Événementiel
 03 28 23 29 69

Parole D'ÉLUS

ALAIN BOONEFAES,
 Adjoint délégué à l'Animation et aux Événements de la ville
BRUNO MARSYLLE, Conseiller délégué aux Festivités Locales
"Le carnaval à Gravelines est une institution importante, qui a su conserver sa taille humaine. On est tous contents de se retrouver, on est dans le partage, la convivialité ! Les associations sont prêtes, ainsi que la Municipalité... On n'attend plus que vous, vos cletch'es et vos sourires !

La sécurité reste primordiale, avec les services d'ordre des associations et la Police qui est mobilisée. Mais nous savons pouvoir compter sur vous pour que le carnaval 2025 à Gravelines se passe dans des conditions optimales ! On vous donne rendez-vous dès le 16 février avec la brocante de carnaval d'Atouts Ville, puis dans les bals, bandes, repas et diverses animations ! Au plaisir de vous croiser."



A NOTER !

Le **samedi 22 février** prochain à 16h, à la **salle Caloone**, Annie Ardaens, viendra présenter son récit « du pavé des Huttes jusqu'en Islande ».

A une époque où plus de 90 navires partent pour 6 mois chaque année pêcher la morue à Islande, où plus d'un tiers des marins et pêcheurs disparaît en pleine mer, les familles vivent au rythme du départ et du retour des Islandais.

Cette période où le carnaval bat son plein est l'occasion de revivre le passé de ces hommes qui prenaient la mer direction l'Islande à partir de février suivis du regard de leurs familles dans l'espoir d'un retour des équipages au complet en septembre.

Réservation : jumelage@ville-gravelines.fr
 ou auprès du service Culture au 03 28 24 85 65

Municipal

Tous à SPORTICA !

Que ce soit pour un cinéma
ou un bowling, Sportica est
le lieu qu'il vous faut !

BOWLING

Avec ses 8 pistes et la possibilité d'utiliser des « bumper super rails » et des toboggans pour les plus petits/débutants, le bowling de Sportica est le lieu idéal pour une partie de rigolade !

HORAIRES

Les mercredis de 12h à 18h, vendredis de 19h à 23h
et samedis de 14h à 23h
et du lundi au samedi pendant les vacances scolaires

BON À SAVOIR

Avant ou après votre partie, la brasserie du bowling vous accueille pour le repas. Réservations en ligne ou par téléphone.

Tarif :
6€

CINÉMA

Le cinéma est équipé de 2 salles tout confort de 244 et 81 places. Il possède un son numérique 5.1 dans les deux salles ainsi qu'une qualité d'image 4K.

TARIFS

6€
4,5€ tarif réduit
4€ - 14 ans

Fermé
LE LUNDI

PROGRAMMATION ET HORAIRES

disponibles sur le site internet de Sportica, ainsi que la possibilité de réserver en ligne.

ANNIVERSAIRES

Les mercredis et samedis après-midis, viens fêter ton anniversaire au bowling ou au cinéma !
11€ par personne (8 enfants minimum) avec une partie de bowling ou un film, une part de gâteau et une boisson.

+ D'INFOS

Sportica
03 28 65 35 00
www.sportica.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

UN FORFAIT
CINÉMA + BOWLING
EST DISPONIBLE AU
TARIF DE
9€ !

A NOTER



Conseil MUNICIPAL

Si vous souhaitez assister aux prochains Conseils Municipaux qui se tiennent dans le Salon d'Honneur de l'hôtel de ville, voici les premières dates pour l'année 2025 :

> Mercredi 2 avril à 18h,

> Jeudi 26 juin à 18h.



Santé

L'Hoscare Tour S'ARRÊTE À GRAVELINES

Véritable outil de prévention, l'Hoscare Tour fera une halte à Gravelines le temps de plusieurs dates.

Il interviendra en prévention sur différents thèmes : la vaccination, le sommeil et la santé de la femme.

Il sera présent sur le marché du centre-ville :

- Le vendredi 31 janvier : thématique de la vaccination
- Le vendredi 28 mars : thématique du sommeil
- Le vendredi 13 juin : thématique de la santé de la femme.

+ D'INFOS

Mission Santé
03 28 23 89 96

Elue référente : Josée Bleuez

Cérémonie des Vœux



RETOUR SUR : L'ALLOCATION DE BERTRAND RINGOT

La cérémonie des vœux à la population, aux associations, aux corps constitués, aux commerçants, aux artisans, aux professions libérales, aux professionnels de santé et au monde économique, s'est tenue le vendredi 10 janvier dernier à la scène Vauban. Les 700 personnes présentes, ont pu notamment découvrir les projets de l'année 2025. Nous vous proposons un retour sur l'allocation du premier magistrat, Bertrand Ringot.

➤ L'ANNÉE 2024

« L'année 2024 n'a pas été un long fleuve tranquille. C'est peut-être même **l'année la plus difficile que j'ai eu à vivre depuis que je suis en fonction**, avec notamment :

- **l'incendie de Sportica** ;
- **la problématique des inondations**, sur laquelle je suis engagé en tant que Président de l'Institution Intercommunale des Wateringues. Je formule le vœu que nous aurons la capacité de **créer ensemble un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB)** de façon à ce que tous les acteurs décident ensemble de ce qu'il faut faire pour se protéger à l'avenir ;
- **la crise migratoire** pour laquelle je formule le vœu que les **négociations internationales puissent aboutir** ;
- **la cyberattaque** qui nous a **paralysés trois semaines**. Grâce à l'intervention de nos équipes, le **problème a été résolu assez vite**. D'où l'importance d'avoir une Direction des Systèmes d'Information et du Numérique solide dans chaque collectivité, entreprise et administration.



• **la situation financière** : nous avons subi le coût des fluides. Celui-ci est passé de deux millions par an de poste budgétaire à **cinq millions par an**. Le contrat sur lequel nous sommes engagés arrive fort heureusement à son terme et nous pouvons donc espérer retrouver un peu de souffle sur ces dépenses qui impactent fortement notre budget. Nous avons réussi à renforcer l'épargne brute. Avec la reconstruction de Sportica, nous aurons bien évidemment **l'obligation de recourir à l'emprunt**. **Xavier Bertrand, Président du Conseil Régional, s'est engagé pour une aide à hauteur de 12,5 millions d'euros sur la reconstruction de la salle polyvalente de Sportica**. L'Etat et la CUD seront aussi sollicités. Il nous faudra **un mouvement collectif** pour nous aider à reconstruire Sportica. Nous avons maintenu le taux de la taxe foncière depuis 2001 au même niveau et ce, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. »

DIFFICILE

11 451

c'est le nombre d'habitants à Gravelines, selon le dernier recensement de l'INSEE.



3/4

des Gravelinois se sont déclarés favorables à la construction des EPR2 à Gravelines

ÉCONOMIE

EPR 2

« On ne décarbonera pas notre pays sans l'électricité d'origine nucléaire. Il ne faut pas faire que cela, mais il faut le faire aussi. C'est indispensable, d'autant plus que notre programme de centrales nucléaires des années 1970-1980 avance dans le temps. Est-ce que la durée de vie des réacteurs sera de 50 ans ? 60 ans ? 70 ans ? 80 ans comme les Américains ? Je ne sais pas, ce sera une décision de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et des parlementaires, donc nous avons à assurer l'avenir. Nous avons l'acceptabilité pour cela, nous l'avons vérifié : **trois quart des Gravelinois se sont déclarés favorables à la construction des EPR2 à Gravelines !** 1000 personnes ont répondu. Bien évidemment avec des réserves et des demandes : transports, logements, équipements, cadre de vie, mobilité,... Car accueillir toute cette population supplémentaire nécessitera que nous mettions à niveau nos équipements. **Nous allons passer de 9000 salariés qui travaillent chaque jour à Gravelines à plus de 20 000 personnes, à un horizon de sept ans.** »

« Nous avons d'autres activités qui se sont installées. Je voudrais saluer **SNF, entreprise française, leader mondial – en une seule génération – de la production des polymères.** C'est vraiment une grande réussite française ! Ils ont choisi notre site pour la proximité du futur bassin de l'Atlantique, et pour la capacité d'évacuer les marchandises par voie ferroviaire et maritime.

Nous avons aussi le consortium **Orano-XTC** pour le recyclage des batteries. Je viens d'ailleurs de signer le Permis de Construire. Et puis, à proximité, nous aurons aussi le **projet Ameli afin d'alimenter en chaux Arcelor, à faible impact carbone.** Nous avons **besoin de chaux à faible impact carbone pour la production d'acier.** Tout ce qui peut être fait pour favoriser, protéger et encourager Arcelor doit être fait. **Arcelor doit aussi décarboner son process.** Cela a pris un peu de retard compte tenu du contexte lié au marché de l'automobile, **je formule le vœu qu'Arcelor retrouve sa pleine capacité.**



SNF



Orano-XTC

PORT OUEST

2025 va être une année importante pour le **développement du Port Ouest**. Vous avez vu les **changements qui sont en train de se produire en matière de circulation**. La route entre Gravelines et Loon-Plage ne sera pas coupée. Elle prendra une forme différente. On va contourner le bassin. Par ailleurs, nous aurons, en complément de ce contournement, une nouvelle route inter-Atlantique, à l'échelle du rond-point de la DREAL, qui ira en diagonale jusqu'à la commune de Loon-Plage. Vous en avez déjà vu l'amorce avec la réalisation du rond-point sur la ligne RD11 entre Gravelines et Saint-Georges sur l'Aa. (voir page 8 et 9 de ce magazine)



FORMER LES JEUNES



Centre LAHO Formation



BTP CFA

Nous allons revivre un développement économique majeur dans les prochaines décennies. Il nous faut donc être à la hauteur de l'enjeu.

Le premier sujet, c'est de former les jeunes.

Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous aurons **la création du Centre LAHO Formation**, un bâtiment de 6400m² comprenant 20 salles de formation, 4000m² d'ateliers spécifiques et évolutifs et 3500m² de zone d'évolution de travaux publics. Un bâtiment d'une grande qualité architecturale qui pourra accueillir 400 stagiaires ou alternants.

Je voudrais aussi rappeler **la création du BTP CFA qui accueillera 300 à 400 jeunes et permettra de former des artisans**. Nous en avons bien besoin car, certes, il y a la grande industrie, mais il faut penser au développement de l'artisanat, du bâtiment et des travaux publics.

Il nous faudra **revoir la desserte des transports urbains afin de desservir la zone des Cartonneries et le PAarc**. A terme, sur ce site de la zone des cartonneries, nous aurons plus de 1000 personnes en formation et en reconversion professionnelle. Nous y retrouvons déjà **Trihom et Onet** qui proposent des formations dans le nucléaire.

TIERS-LIEU

Enfin, nous avons voulu créer **un espace qualifié de "tiers-lieu"**, c'est-à-dire un endroit, à Gravelines, où vous aller **pouvoir mieux appréhender tout ce qui va se passer dans notre ville**. Les écoles, les collèges, les lycées, toutes celles et ceux qui s'intéressent au développement de Gravelines pourront y venir et y trouver **toute une série de projections, de témoignages...** Nous allons créer ce tiers-lieu **avec des outils interactifs**. Nous allons essayer d'être le plus moderne possible. Il verra le jour dans notre site fortifié au sein de **La Poudrière des Dames**. »

UN "TIERS-LIEU", C'EST QUOI ? Un tiers-lieu est un espace polyvalent, ouvert et collaboratif, situé entre la maison (le "premier lieu") et le travail (le "deuxième lieu"). Il favorise les échanges, les rencontres, et l'innovation en réunissant diverses activités comme des ateliers créatifs, des événements culturels, ou des services partagés. L'objectif est de créer un lieu de vie et de partage au service des besoins locaux.



TIERS-LIEU

➤ LE LOGEMENT



« Le logement est **un de nos défis principaux, afin déjà de satisfaire à la demande existante**. Une personne sur deux qui travaille sur le secteur de la Communauté urbaine de Dunkerque n'y habite pas. Nous allons avoir de nouvelles offres d'emploi, donc nous allons augmenter la capacité d'offres d'emploi sur le secteur ; encore faut-il que l'on puisse loger des personnes. Nous avons identifié 12 000 logements avec la Communauté urbaine que nous pouvons construire dans les cinq/sept ans. Il faut que les choses s'accélèrent. A Gravelines, nous avons identifié des opérations permettant de créer 1 000 logements environ. »

« EN MATIÈRE DE LOGEMENTS, QUELQUES OPÉRATIONS :



> **Rue de Dunkerque** (centre-ville), avec Flandre Opale Habitat – **79 logements**.



> **Boulevards Pascal et des Poètes** (Petit-Fort-Philippe), suite à la déconstruction des anciens bâtiments de Partenord – **32 logements**.



> **La MarinaAa, sur le Port Vauban**, à l'entrée de ville, menée par le Groupe Beci et Vilogia – **264 logements**. Il y aura aussi le déménagement de Lidl qui viendra s'installer le long de la route de Saint-Folquin.



> **La Gare, en trois phases - 305 logements**. Ce projet se fait en lien avec de nombreux bailleurs : le Cottage social des Flandres, Copronord Habitat, le Groupe Pichet.



> **La Flotille** (Petit-Fort-Philippe), avec Demathieu Bard Immobilier – **35 logements**.



> **Les Skiffs de l'Aa**, sur l'ancienne friche Vaesken – **80 appartements** avec Invest Immo et Flandre Opale Habitat.



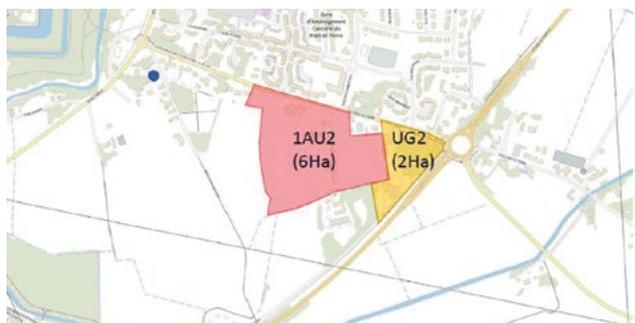
> **Le projet d'EHPAD – Les Oyats.** J'espère poser la première pierre en 2025. Nous allons relocaliser l'EHPAD du centre-ville face au moulin de Petit-Fort-Philippe, à côté du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand. Nous allons lancer les consultations. C'est un projet de 15 millions d'euros. Nous avons bénéficié du Ségur, à hauteur de 4,5 millions d'euros de l'Etat. Nous avons également 1,5 millions d'euros du Département du Nord. Pour le reste, nous cherchons encore des aides des caisses de retraite. L'EHPAD actuel sera reconverti en résidence seniors et jeunes adultes salariés.



> **Un lotissement privé, rue des Dunes (Les Huttes) – une vingtaine de maisons.**



> **Rue de Dunkerque – Rue Aupick (centre-ville) - 19 logements** avec Copronord. C'est le projet le plus compliqué : nous nous sommes d'abord heurtés au diagnostic archéologique, et maintenant nous devons réaliser des fouilles archéologiques et trouver l'entreprise qui va les réaliser.



> **Dans le quartier du Pont-de-Pierre, face à la Maison de quartier, de l'autre côté de la route,** nous réfléchissons à la possibilité d'installer des logements, mais aussi des surfaces commerciales de moins de 1 000m².

«Ce sont donc environ 1000 logements supplémentaires à venir, dont 700 dans les trois à cinq ans, et les 1000 à un horizon de sept à dix ans. »

1000

c'est le nombre de logements qui ont déjà été créés à Gravelines, depuis 2001.

► TOURISME



Aire de carénage et de grutage

« En matière d'activité touristique et de loisirs, quelques points importants sur le port de plaisance où nous allons bientôt inaugurer **une aire de carénage et de grutage**, avec l'aide de la Communauté urbaine de Dunkerque, du Port, et de l'Etat dans le cadre du Ministère de la Mer. C'est **un investissement d'un million d'euros**. Les 400 plaisanciers de Gravelines pourront ainsi gruter et caréner leur bateau sur le port. Avant, nous devons faire venir une grue de Calais sur des dates précises pour gruter les bateaux, donc je pense que cette réalisation va permettre de développer le port de plaisance.

Je formule également le vœu, qu'il y ait, tôt ou tard, **un accord entre le Département et la Communauté urbaine de Dunkerque pour désenvaser le bassin Vauban**. C'est une longue négociation !

Sur le port, nous avons également **le projet Tourville**, avec une avancée majeure. Le projet a été longtemps associatif, mais nous avons désormais un partenaire privé : c'est **le groupe Alfran, spécialisé dans la gestion des équipements culturels, qui veut investir sur ce site pour que nous ayons un parc à thème**. Bien sûr, il y a la réalisation du bateau qui dépendra de l'association, mais il y aura aussi un parc à thème, un lieu où **l'histoire maritime sera contée et mise en valeur**.

MARITIME



Tourville

Au PAarc, **un hôtel trois étoiles**, comprenant une **cinquantaine de chambres**, est en cours de réalisation. **D'autres projets d'hôtels existent sur la commune**. Il y a aussi, au PAarc, **la réalisation d'un parc résidentiel de loisirs**, avec Monsieur Maes qui a repris la gestion du camping de Petit-Fort-Philippe. Il y a deux phases : une côté stade nautique, l'autre du côté de Saint Georges-sur-l'Aa, le projet de la fausse rivière.

Nous avons également des enjeux sur le littoral et nous avons lancé **le projet d'une nouvelle base nautique à Petit-Fort-Philippe**. La base actuelle, Jean Binard, avait pris la suite d'un équipement qui avait aussi été incendié. Nous sommes actuellement en définition de projet.

Nous poursuivons, avec la Communauté urbaine de Dunkerque – qui a pris cette compétence –, **la rénovation des digues de mer**. Il y a eu, à Gravelines, **la rénovation des perrés**, par la Communauté urbaine, à la fois en terme d'embellissement et en tant que protection maritime. Dix millions d'euros ont été investis par la CUD. C'était le point de fragilité. Nous avons **reconstruit entièrement l'ouvrage du Schelvliet**, pour un montant de travaux de trois millions d'euros, avec des financements du dispositif Barnier (40% Etat – 40% Fonds européen de développement régional). Désormais c'est le projet de **la digue balnéaire** qui est engagé par la CUD et la Municipalité afin de la rénover et de la moderniser. »

HÉBERGEMENT



Projet d'hôtel au PAarc



SPORTICA

« Nous avons également considérablement travaillé sur le dossier de Sportica, avec le relogement de la musculation, la réouverture rapide de la piscine municipale, la réalisation de l'espace dojo dans l'espace roller, ainsi que la rénovation de la salle Norbert Merlen et de l'annexe Merlen grâce à un **financement exceptionnel de 1,5 million d'euros** obtenu suite à un rendez-vous avec la Ministre des Sports de l'époque Madame Oudea-Castera.

Nous avons dû prendre la décision très difficile **de licencier 30 personnes sur les 75 salariés que comptait Sportica. 13**

personnes ont pu être réintégrées dans les services de la Ville, selon nos besoins et leurs compétences.

Nous avons abondé le plan social financièrement par une subvention exceptionnelle de la ville et nous accompagnons celles et ceux qui n'ont pas pu être repris, afin qu'ils retrouvent un emploi. Il reste, à ce jour, **une quinzaine d'employés au sein de la Régie** pour le cinéma, le bowling et Destination Gravelines, notre réceptif tourisme pour l'accueil des groupes »

ET APRÈS ?



« En ce qui concerne le **projet Sportica**, nous souhaitions aller vite, sans tout reprendre à zéro afin de **ne pas perdre les 3 millions d'euros investis par la ville** en études et en concours d'architectes, 2 ans avant l'incendie. Nous avons déjà, en effet, engagé la rénovation de Sportica pour aboutir au projet Sportica Nouvelle Génération avec d'une part la réalisation d'une salle de basket pour notre club féminin et des espaces sportifs polyvalents dans la salle dite des tennis et d'autre part pour moderniser la salle polyvalente Roger Lemaire avant de s'occuper de la piscine.

Nous avons donc repris, pour gagner du temps et de l'argent, le projet qui existait au niveau de la salle Roger Lemaire. **Les travaux de déconstruction commenceront en mars 2025 pour une durée de neuf mois**, suite à l'accord de l'expert judiciaire obtenu il y a quelques semaines.

La construction de **la première phase du nouvel équipement démarrera donc en 2026, pour une livraison en 2028**, avec un coût hors taxes estimé de **36 millions d'euros**. L'objectif étant qu'**en 2028**, nous ayons de nouveau un équipement polyvalent sport, spectacles, séminaires, expositions et salons, pleinement opérationnel. Notre nouvel équipement de 4 000 places nous permettra également d'accueillir une multitude d'événements : gala de l'école de danse, festival du rire, printemps de la magie, des événements commerciaux, des congrès, des séminaires... Qui seront en développement avec **l'évolution économique du secteur en cours**.

Pour ce qui est du complexe aquatique attendu par nous tous, **deux options sont clairement ouvertes** ; soit reconstruire sur le site même, à côté du complexe sports-spectacles **un équipement nautique similaire au précédent dans ses volumes**, soit réaliser **un plus ambitieux complexe**

aquatique intercommunal au PAarc. Cette solution nous permettrait d'avoir des ambitions supplémentaires nouvelles (bassin couvert de 50m au lieu de 25m, bassin ludique de plein air...) et aussi, disons-le, de partager les frais de fonctionnement et d'investissement avec les 20 communes du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme (45 000 habitants).

Il est clair que les transports urbains seraient revus dans cette hypothèse.

Nous sommes conscients du choix cornélien. **Une large concertation en 2025 recueillera votre avis et, si nécessaire, nous trancherons sur le sujet par référendum en 2026.**

Nous avons également entamé une étude d'aménagement urbain pour étudier **les aménagements aux abords de la première phase de Sportica**. De nombreuses possibilités sont à l'étude en fonction du choix définitif lié à l'implantation de l'équipement aquatique : réaliser une salle multisports, un nouveau dojo, une crèche, une maison de santé ou encore une supérette, des commerces et des logements... Nous devons également **penser au stationnement et aux espaces paysagers**. Il nous paraît essentiel de décider de cela ensemble, en faisant en sorte d'avoir **une large concertation de la population**, à l'image de celle menée pour l'accueil de l'EPR2.

Nous sommes également **toujours en discussion avec les assurances** afin de déterminer le montant financier qui nous sera octroyé au final, qui disons-le déjà, **ne couvrira pas le coût de la reconstruction**. Nous devons donc avancer tout en tenant compte des différentes inconnues financières, de notre capacité à recourir à l'emprunt et de l'obtention de financements de l'État, de la Région et de la CUD. **Je ne vous cache pas que ce dossier est particulièrement complexe et nous mobilise pleinement.**

ÉCOLES



« Il est important de parler des **travaux dans les écoles** qui sont en cours et notamment de la **végétalisation des cours d'école**. C'est d'abord le **projet de l'Ecole Les**

Cygnes du Bois d'Osiers, inscrit au budget, qui va être réalisé. Puis les autres écoles en bénéficieront, une par une.»

PATRIMOINE, LOISIRS, SÉCURITÉ, SANTÉ, SERVICES

« Parmi les autres projets, on peut parler de la **Caserne Huxelles**, un des derniers éléments du patrimoine, pour laquelle nous allons investir **un million d'euros** afin de la rendre accessible et de pouvoir s'approprier l'intérieur du bâtiment, le conforter et le protéger.

Nous allons **mettre en œuvre une aire de jeux au centre équestre**, à la suite de la concertation citoyenne.

Nous poursuivons notre politique en terme de boisement et d'espaces verts. J'ai demandé au Grand Port Maritime de nous aider à **boiser la couronne de Gravelines**, entre la zone industrielle Leurette et les habitations, afin que tout ce secteur puisse bénéficier d'un boisement côté port, pour préserver le cadre de vie des Gravelinois.

Le cadre de vie c'est aussi la sécurité, avec **la création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU)**, rue Pierre Brossolette, avec l'aide de l'Etat et des autorités britanniques. 248 caméras ont été financées et seront reliées à Gravelines et à la préfecture de Lille. Nous allons inaugurer ce centre prochainement.

Nous avons récupéré, pour un euro symbolique, **les anciens locaux de France Travail**, qui sont désormais installés dans la Zone des Cartonnerie, **pour accueillir des médecins**. Nous avons d'excellentes qualités d'accueil à Gravelines. **Nous finançons la scolarité des jeunes étudiants Gravelinois, il y a des bourses que nous octroyons aux médecins...**

Enfin, nous allons **créer un guichet unique afin d'avoir un endroit où recentrer un certain nombre de services** pour les Gravelinois.»

Caserne Huxelles



CSU



« La Municipalité ne manque pas de projets et d'ambitions. Mais nous avons besoin du soutien de chacune et de chacun d'entre vous pour poursuivre nos missions. Ma motivation est intacte et j'ai à cœur de continuer à faire progresser Gravelines. Notre ville ne manque pas de défis à relever. Nous vous souhaitons l'indispensable pour 2025 : la santé ! Vive Gravelines, et en avant chers amis gravelinois ! »



Une programmation

RIEN QUE POUR LES PETITS

Durant les vacances de février, la Direction de la Culture propose un programme réservé aux enfants : *Des trésors pour les petits.*

Du lundi 10 au mercredi 12 février
ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES
 Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

A chaque tranche d'âge son petit atelier, autour du thème des grandes inventions : Sous-marin pour les 2-4 ans de 10h45 à 11h45, Fusée pour les 4-6 ans de 13h30 à 15h, Train pour les 4-6 ans de 15h15 à 16h45

Inscriptions au CACFM au 03 28 20 28 60

Du mercredi 12 au samedi 15 février
ÉVEIL AUX LIVRES, À LA LECTURE, À LA MUSIQUE ET À L'IMAGE

Médiathèque

Éveil aux livres pour les 0-3 ans de 10h15 à 11h15 les 12, 13 et 16 et de

16h30 à 17h15 les 12 et 13
 Lecture musicale pour les 4-6 ans de 15h à 16h les 12, 13 et 16

Vendredi 15 février avec Achacha :
 10h15 à 11h15 : atelier d'éveil musical pour les petits
 15h à 16h : atelier d'éveil musical pour les grands

Sur inscription au 03 28 51 34 34

Du lundi 17 au mercredi 19 février
ATELIER PARENT/ENFANT 3-6 ANS : À DEUX, C'EST TOUJOURS MIEUX

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand de 9h30 à 10h30 pour les 3-4 ans et de 11h à 12h pour les 5-6 ans

Sur inscription au 03 28 20 28 60



Mercredi 19 février

ENVOLÉ

De et par Mathilde Bensaïd (25mn)
 Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 9h30 pour les 18-24 mois, 11h pour les 2-4 ans

Et si ce spectacle racontait aux enfants qu'on peut apprendre à se séparer en douceur pour grandir en confiance ?

Tarif : 1,50€ (billetterie en ligne)

Jeudi 20 et vendredi 21 février
ATELIER TOUT DOUX, TOUT PIQUANT
 Musée

Pour les particuliers : jeudi de 10h30 à 12h pour les 4-5 ans et de 14h à 15h30 pour les 5-6 ans

Pour les groupes : vendredi de 10h30 à 12h pour les 4-5 ans et de 14h à 15h30 pour les 5-6 ans

Sur inscription au 03 28 51 81 04

+ D'INFOS

Direction de la Culture : 03 28 24 85 65

Élue référente : Michèle Kerckhof

ILS S'INSTALLENT

Nouveau commerce ? Nouveau praticien ? Nouvelle entreprise ? Pensez à contacter :

> l'Office du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48

> la mission Développement Santé : 03 28 23 59 20

AMAZING LOCATION

Depuis le mois de mai dernier, Séverine Marthe a ouvert sa société d'événementiel. Après 15 ans d'expérience à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), Séverine décide de franchir le pas et de monter sa propre entreprise.

Elle propose une large gamme de services pour rendre vos événements inoubliables : location de Photo Booth avec fonds personnalisables, étincelles froides télécommandées, machines à glace à l'italienne, équipements d'animation (karaoke, blind test...), art de la table complet (nappe, chandelier décoration...).

Séverine travaille en partenariat avec des artisans locaux pour les fleurs et autres

+ **Horaires :** contact possible tous les jours de 8h30 à 20h

+ **Téléphone :** 07 67 89 19 75

+ **Site internet :** www.amazinglocevent.fr

+ **Facebook/Instagram :** Amazing – location matériel événementiel



O'BB BIEN-ÊTRE

Après 15 ans en tant qu'assistante familiale, Angélique Demassieux vient d'ouvrir, son salon d'hydrothérapie et de bien-être pour les bébés, au 18 rue de Dunkerque.

Formée à l'hydrothérapie pour nourrissons, elle propose, dans un cadre apaisant, des moments de détente pour les 3-36 mois. Au programme : mini jacuzzi et détente. Cette thérapie a de nombreux bienfaits tels que le développement de la motricité fine, le développement sensoriel, l'aide à la réduction de troubles du sommeil, mais aussi dans le but de soulager des douleurs musculaires. Elle propose également, à compter de février, le bain enveloppé pour les enfants jusqu'à 6 semaines.

+ **Horaires :** lundi, mardi de 9h30 à 17h45, jeudi de 14h à 17h45, vendredi, samedi de 9h30 à 17h45 et dimanche de 9h à 11h45.

Uniquement sur rdv (séances d'1h15, tarif 50€)

+ **Téléphone :** 07 68 67 63 68

+ **Facebook :** O'BB bien-être



École Municipale des Arts Visuels : OÙ L'IMAGINAIRE PREND FORME

L'École Municipale des Arts Visuels propose des cours et des ateliers permettant aux adultes et aux enfants de tout âge de pratiquer les arts plastiques sous leurs formes les plus variées.

L'École Municipale des Arts Visuels propose un **large choix de techniques et d'approches** allant de la pratique de l'huile et du dessin académique, aux arts appliqués en passant par l'aquarelle, le travail sur le volume, la création multi support, les techniques mixtes...

Tous les niveaux sont accueillis : **du débutant à l'expert** chacun trouvera sa place et bénéficiera d'un accompagnement de la part de l'équipe d'enseignants avec des conseils personnalisés.

Des **stages en arts visuels sont organisés durant chaque vacances** pour permettre aux enfants et adultes qui ne suivent pas les cours à l'année de s'initier à diverses pratiques artistiques (illustration, arts appliqués, dessin, mandala...).

Parole DE DIRECTRICE



MÉLANIE VIDOR

"L'école est ouverte à **de nombreuses explorations artistiques**. On travaille divers supports et matières comme la peinture, le volume, l'illustration, le dessin, le modèle vivant... On y apprend à observer, analyser, développer le regard, les connaissances en arts plastiques, à rester curieux et ouvert... Cela permet d'aboutir à des

créations où chacun peut **s'exprimer librement et prendre du plaisir**. Chaque année, nous organisons une exposition scénographiée des travaux de nos élèves. Elle est ouverte au public et constitue un moment fort, qui vient conclure une année de travail. Chaque élève peut présenter ses œuvres à ses proches également. L'école accueille également des classes de maternelles pour travailler en collaboration avec les instituteurs(rices) sur leur projet de classe. N'hésitez pas à venir nous voir, nous vous accueillerons avec plaisir !"

Parole D'ARTISTE EN HERBE



GABIE, 9 ANS

"Je vais au centre artistique **depuis que j'ai 4 ans en atelier de sensibilisation**. On s'amuse bien et Hélène est trop gentille ! Elle m'apprend à bien dessiner avec plusieurs techniques. **Moi j'aime bien l'aquarelle** et les couleurs violet et bleu. On fait aussi de la sculpture et d'autres matières. Une fois, on a dû faire notre

visage au fusain, j'ai beaucoup aimé ! Parfois, pendant les vacances, je vais aussi aux stages. J'aimerais continuer encore longtemps."

CHIFFRES CLÉS

240 élèves

4 enseignants



+ D'INFOS

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand :
03 28 20 28 60

Élues référentes : Michèle Kerckhof et Anabelle Sala

Carte culture : L'ACCÈS À LA CULTURE À PRIX RÉDUITS !

Carte
Culture

Pour vos spectacles, expositions et autres sorties culturelles, pensez à la Carte Culture ! Elle est gratuite et peut profiter à toute la famille. Alors, pour vos prochaines sorties, n'hésitez plus !

La Carte Culture c'est un crédit de **46€ à 92€**, offert après calcul des ressources, et utilisable dans certaines activités de notre ville. **Vous ne payez pas ou peu d'impôts ? Vous pouvez donc prétendre à cette carte !** Elle s'adresse **aux Gravelinois(es) uniquement** et peut s'utiliser **dans toutes les structures culturelles de la ville** (Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, Scène Vauban, Médiathèque, Musée du dessin et de l'estampe originale, etc.).

Concrètement, si vous bénéficiez de la carte, vous pouvez profiter gratuitement de nombreuses activités telles que les spectacles du temps forts *Des Trésors pour les Petits*, le concert *History of Soul* du 18 avril prochain, les Ateliers d'Éveil aux Langues Étrangères, les inscriptions aux écoles municipales de danse, musique et arts visuels, et bien d'autres encore !

Pour l'obtenir, il suffit de vous adresser au service Culture (rue Vanderghote) ou au secrétariat du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand ! Une simulation de vos droits est possible en amont.

Plusieurs documents sont à fournir :

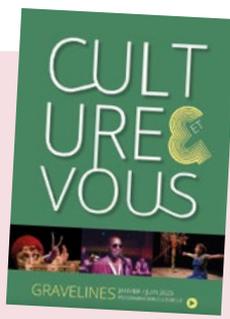
- > Les cartes d'identité des membres du foyer inscrits pour la carte culture,
- > Le livret de famille,
- > Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu,
- > Le dernier avis de taxe d'habitation,
- > Les 2 derniers bulletins de salaire ou Assedic,
- > Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- > Une notification de droits des prestations familiales de moins de 3 mois.

A chaque utilisation, **le montant de l'activité à laquelle vous participez est déduit** du crédit de la carte. Elle est **valable un an**, du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, et renouvelable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau guide culture est sorti !

Vous pourrez y découvrir la programmation culturelle du semestre ! Il est disponible à l'accueil de la mairie, de tous les lieux culturels de la ville et sur www.ville-gravelines.fr



+ D'INFOS

Service Culture : 03 28 24 85 65



De nouveaux arceaux à vélo **SUR LA COMMUNE!**

Dans le cadre du Plan Vélo +, la Communauté urbaine de Dunkerque, en lien avec les communes, gère la mise en place des arceaux vélos sur le domaine public.

En 2024, près de 250 arceaux supplémentaires, soit 500 places, ont été installés sur le territoire de la CUD, essentiellement près d'établissements recevant du public (mairie, musée, piscine, salles de sports...).



Pour l'année 2025, la CUD vient de mettre en ligne le formulaire de demande d'implantation d'arceaux.

Chaque habitant peut en faire la demande (sur le domaine public toujours) sur un lieu de la commune autour duquel il estime qu'il manque des arceaux à vélos.

La CUD va, ensuite, étudier la faisabilité de chaque demande, en lien avec les services de la ville concernés.

Pour faire la demande : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/la-mobilite-et-le-transport/se-deplacer-a-velo/le-stationnement/demande-arceaux-velos>



COMME UN AIR DE CARNAVAL

à la piscine !

Samedi 25 et dimanche 26 janvier, Gravelines Natation organisait son 1^{er} meeting du carnaval.



Le meeting était ouvert à toutes les catégories et a permis de passer un moment alliant sport et fête, dans une ambiance carnavalesque. Au total, plus de 160 nageurs, 12 clubs et 600 engagements pour cette première édition !

+ D'INFOS Gravelines Natation

La saison se poursuit **POUR LE BCM !**

Les matchs retours ont débuté pour le Basket Club Maritime, toujours à la salle Dewerd de Dunkerque.

Après un beau début de saison, les hommes de Jean-Christophe Prat ont repris le chemin de la salle pour la fin de la saison.

+ D'INFOS

BCM Gravelines Dunkerque

03 28 51 97 00

www.bcmbasket.com

Facebook et Instagram : BCM Gravelines Dunkerque Officiel

CALENDRIER DES MATCHS

Vendredi 7 février

BCM-Cholet

20h

Samedi 12 avril

BCM-Le Mans

20h

Samedi 22 mars

BCM-Nancy

20h

Dimanche 27 avril

BCM-Saint Quentin

20h

Samedi 5 avril

BCM-Le Portel

20h

Samedi 10 mai

BCM-Chalon

20h

Élus du groupe municipal majoritaire (30 sièges)**LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS**

Dans le cadre de la mise en place du **Service public petite enfance**, la Ville de Gravelines est devenue, le **1^{er} janvier 2025**, l'**autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant**. Cela vient conforter toute la politique mise en place depuis 2001 en faveur de la petite enfance, que ce soit en matière d'accueil des jeunes enfants, d'accompagnement des professionnels du secteur ou encore de soutien dans la création de structures pédagogiques.

Si les lieux d'accueils collectifs ne manquent pas à Gravelines (**la ville compte trois crèches associatives et deux micro-crèches**) et **une quarantaine d'assistantes maternelles** œuvrent à l'accueil quotidien d'enfants, la Municipalité entend redoubler d'efforts pour accompagner et garantir à chaque famille une solution de garde, notamment au regard de l'évolution significative que va connaître notre territoire, et plus particulièrement notre ville, dans les prochaines années. La qualité de vie de nos habitants, et des futurs arrivants, passe par notre capacité à anticiper les besoins des familles et à y répondre de la meilleure manière possible.

Vous avez pu le voir dans le dernier numéro du Gravelines Magazine, les projets en faveur de l'accueil des jeunes enfants ne manquent pas dans notre commune : **réflexion autour d'une crèche d'entreprise dans le quartier de la gare, projet d'une Maison des assistantes maternelles...** Nous explorons toutes les possibilités et encourageons tous les projets qui nous permettront de **garantir des places d'accueil suffisantes pour les enfants** et d'accompagner les familles.

En matière de jeunesse et d'emploi, nous pouvons nous réjouir de **l'ouverture du nouveau BTP CFA de Gravelines** qui a ouvert ses portes dans la Zone des Cartonneries (quartier de la Gare). Ce centre de formation flambant neuf de 4 000m², qui **offre des formations dans les métiers du bâtiment et des travaux publics**, accueille les apprentis depuis le 1er janvier 2025. Nous avons eu plaisir à inaugurer, il y a quelques jours, ce nouveau site qui permettra de former les jeunes aux métiers plébiscités par les entreprises et dont nous avons tant besoin !

La zone des Cartonneries sera rapidement confortée par la construction **d'un autre centre de formation, porté par la CCI Hauts-de-France : LAHO Formation**. Ce bâtiment de 6 400m² pourra accueillir jusqu'à 400 stagiaires ou alternants d'ici 2027 et proposera des formations dans **les métiers des travaux publics, de la logistique, du tertiaire...**

En accueillant ces projets de construction, la Ville de Gravelines soutient le développement économique du territoire en **offrant aux jeunes des formations de qualité** leur permettant de répondre aux besoins importants des entreprises existantes ou annoncées dans les prochaines années.

Notre volonté est d'offrir à chacun les outils lui permettant de réussir et de s'épanouir pleinement; mais aussi de garantir aux familles et, plus spécifiquement à chaque habitant, les meilleures conditions possibles de vie à Gravelines. Nous sommes pleinement mobilisés dans cet objectif !

 **Gravelines** Nous contacter:
Passionnement 2020 Gravelines passionnement
24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES - 06 03 45 23 74

Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative**SPORTICA II, BIEN DES QUESTIONS EN SUSPENS...**

Après le dramatique incendie de **Sportica** survenu le jour de Noël 2023, nous apprenons avec plaisir que suite à l'enquête, les travaux de déconstruction pourront enfin démarrer à partir du mois de mars 2025. **Nous avons une pensée pour tous les salariés, les commerçants et les associations ayant été pénalisés durant plus d'un an.**

S'ensuivra la reconstruction selon un projet qui diffère du précédent imaginé par Albert Denvers : en place, surgira une salle de basket de 4 000 places pour accueillir le BCM et des parkings. La piscine devrait rejoindre le PAArc et ainsi, éviter à l'exploitant du camping d'investir dans celle qui était prévue sur sa parcelle. Qu'est-il prévu pour le dojo et la musculation ? Exit, la cafétéria, les salons, forum et autres activités d'accueil de groupes et manifestations ? **Quel devenir pour les salariés impactés ?**

Quel intérêt pour les commerçants présents dans la galerie marchande en dehors du bowling et du restaurant pouvant espérer

travailler avec le VIP et le public, les soirs de match ? Pour les autres, ils seront fermés aux heures d'affluence et ouverts dans une galerie qui de plus, dépourvue de commerce alimentaire, ne drainera que peu de visiteurs malgré la présence de stationnements. **Quel projet pour cette galerie marchande ?**

Quant au PAArc, se dotant un peu plus d'infrastructures à la jonction entre Gravelines et Saint-Georges sur l'Aa : s'il s'agit là d'une opportunité pour justifier ce « trou sans fond » financier et pourquoi pas, **amorcer la fusion des communes** tant désirée depuis de nombreuses années par notre premier magistrat et ainsi s'étendre vers l'Ouest de la circonscription...



Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez - Christelle Hénon
et Angélique Favresse
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook « Maria Alvarez »
et « Pour Gravelines L'Alternative »



Ils font bouger GRAVELINES

et font rayonner notre ville ici et au-delà de nos frontières !



HUSSEIN RIDA, en mission humanitaire au Liban

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce choix d'aller au Liban ?

"En septembre, alors que les troupes israéliennes s'attaquent à la banlieue sud du Liban, région dont je suis originaire, j'ai décidé de repartir dans mon pays pour aider les déplacés. Pour ma première mission, je suis parti avec 80 kilos de médicaments, que j'ai déposé à la maison médicale de Jezzine. Elle travaille en partenariat avec le Secours Populaire du Nord depuis 2020 et nous avons, en amont, ciblé les familles déplacées et chaque boîte de médicaments avait son destinataire".

Comment s'est passée l'aide sur place ?

"Après deux semaines d'aide humanitaire sur place, je suis rentré sur Gravelines. Mais, très rapidement, les bombardements se sont intensifiés et j'ai décidé d'y retourner pour y apporter de nouveau aide et soutien. Cette fois-ci, j'ai pris avec moi des matelas, couettes, draps..."

Depuis l'avion qui m'amenait au Liban, je voyais les bombardements... cette scène restera gravée !

Malgré des conditions difficiles, j'ai débuté la distribution. A la fin, on n'était plus que 3 bénévoles... Lors d'une distribution de repas chauds, deux missiles sont tombés à 5m de nous et un mur est tombé sur moi. Malgré plusieurs blessures, je décide de poursuivre l'aide sur place".

Et aujourd'hui ?

"Les tensions sont apaisées dans le sud du Liban, mais les dommages sont nombreux. Les familles font preuve de tellement de solidarité, de partage et d'entraide qu'on ne peut qu'être admiratif ! Maintenant, il va falloir reconstruire et consolider, mais je n'hésiterai pas à y retourner !"



AUDE ET AUDREY, reines des amazones

Pourquoi se lancer dans un projet tel que le Raid Amazones ?

"Nous sommes sportives toutes les deux et on avait soif de nouveaux défis. Et c'est pendant une compétition d'aviron, que l'on pratique ensemble, entre deux courses, que l'on est tombées sur une pub du Raid Amazones. On s'est regardées... et c'était parti !"

Comment on se prépare à une telle course ?

"On a commencé par chercher des sponsors financiers afin de valider notre inscription. Une fois cette étape franchie, on s'est entourées de coachs dans différents sports : canoë, tir à l'arc, orientation et mécanique VTT.

La vraie difficulté a été de combiner tout cela avec nos métiers et nos vies de famille. Audrey s'est blessée pendant un entraînement, on a donc dû adapter les dernières semaines".

Comment s'est passé le raid ?

"On était plutôt bien préparées mais on ne savait pas comment on allait gérer la chaleur. On a adapté l'allure et cela nous a permis d'être constantes au fil des jours. Notre objectif c'était le top 10 et de surveiller la blessure d'Audrey, alors quand on a appris qu'on avait remporté l'épreuve... quelle joie !"

Et maintenant ?

"Nous avons découvert la générosité du peuple cambodgien, un pays formidable et c'est plein de souvenirs en tête que nous sommes rentrées sur Gravelines. Aujourd'hui, on prépare les championnats de France Indoor et bateaux et pourquoi pas un nouveau raid d'ici 2 ans..."

Pour revivre l'aventure :

Facebook : Les Rowin'Amazones

Mutuelle Just : ON VOUS INFORME

Depuis plusieurs mois, la Ville de Gravelines s'est associée à la Mutuelle Just afin de proposer l'accès à une mutuelle communale solidaire et avantageuse.

Avec ce partenariat, des tarifs réduits ont été négociés pour une complémentaire santé de qualité. Les gammes sont adaptées à vos besoins de santé, et les garanties permettent le remboursement des soins en médecine, hospitalisation, auditif, dentaire, optique et bien-être.

Comment s'informer et souscrire ?

Des **permanences sont organisées** pour répondre à toutes vos questions sur la mutuelle communale.

Un conseiller sera présent **le 3^{ème} jeudi de chaque mois à la Maison de quartier des Huttes** (avenue Léon Jouhaux) **de 13h30 à 16h30**. Pour choisir votre créneau, saisissez « Gravelines » sur www.just.fr/rdv ou appelez le **0 809 546 000** (service gratuit + prix de l'appel).

+ D'INFOS

www.just.fr

**Prenez soin de
votre santé et
de votre budget !**

Rencontrez un conseiller mutualiste
le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois

Uniquement sur rendez-vous



Un don de livres POUR NOS ÉCOLES

Dans le cadre du thème annuel de la Table Ronde Française, l'association gravelinoise Table Ronde a offert des livres aux écoles de la commune.

Les livres font partie du registre FALC : Facile à Lire et à Comprendre. Ils sont adaptés pour les enfants en situation de handicap, dyslexiques ou en difficulté pour l'apprentissage de la lecture.

C'est en réduisant les frais de restauration des réunions, que l'association a pu économiser et investir dans l'achat de ces livres.

Le Président de l'association et ses membres sont venus en mairie début novembre afin de remettre **38 livres** à la Municipalité. Ils ont été distribués dans les écoles par la Direction de l'Éducation afin d'apporter un outil pédagogique supplémentaire aux enseignants et dans le but d'étoffer le fonds des bibliothèques des écoles.

+ D'INFOS

Direction de l'Éducation : 03 28 23 59 24



L'aide à l'achat d'un vélo **PROLONGÉE !**

Afin d'inciter les habitants de l'agglomération à se déplacer à vélo pour leurs trajets quotidiens, la CUD propose une aide à l'achat d'un vélo neuf. Elle concerne tous les types de vélos neufs (classique, pliant, électrique, cargo...).

PRINCIPALES CONDITIONS :

- Achat de vélo neuf effectué entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2025, chez un commerçant de la CUD,
- S'engager à utiliser le vélo pour les déplacements quotidiens,
- Habiter l'une des communes de la CUD et être âgé de 11 ans minimum ou être scolarisé au collège.

MONTANT DE L'AIDE :

- 80 à 250€ pour les vélos classiques
- 180 à 450€ pour les vélos spéciaux

POUR EN BÉNÉFICIER :

- Demander un dossier à l'accueil de la CUD ou de votre mairie ou via le site internet de la CUD, puis le déposer ou l'envoyer complet à la CUD dans les 6 mois suivant l'achat, avec la facture d'achat au nom du demandeur.

+ D'INFOS

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

JE ME DÉPLACE À VÉLO

2025 : la prime "achat vélo" roule encore !

Et j'y gagne !

JE BÉNÉFICIE D'UNE AIDE DE 80 À 450 € SUIVANT LE TYPE DE VÉLO NEUF ACHETÉ
Uniquement si je n'ai pas déjà bénéficié de la prime vélo de la CUD les années précédentes.
Plus d'infos et modalités sur : communaute-urbaine-dunkerque.fr

ECO GAGNANT
JE CHANGE LE MONDE ET J'Y GAGNE

Plan Vélo +

Éducation

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : c'est maintenant

Les inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune se tiendront du lundi 17 février au mercredi 30 avril.

1/ INSCRIPTIONS EN MATERNELLE ET EN CLASSE ÉLÉMENTAIRE AUTRE QUE CP

Sont concernés :

- Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle. **RAPPEL : l'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans.**
- Les enfants qui changeront d'école sur la commune,
- Les enfants nouvellement arrivés à Gravelines.

2/ INSCRIPTIONS AU COURS PRÉPARATOIRE

a) Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les groupes scolaires Les Cygnes du Bois d'Osiers, Michelet / Islandais, Copernic/ Lacore, Albert & Marguerites Denvers, Lamartine / Vendiesse
Aucune démarche n'est nécessaire, l'inscription se fait automatiquement.

b) Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les écoles Pierre Loti et Jean Macé

Les parents de ces enfants doivent procéder à l'inscription au CP selon les modalités détaillées dans l'encadré ci-contre.

Pas d'accès internet ? Pas d'imprimante ? Une question ?

Direction de l'Éducation :

03 28 23 59 24 ou n.tacquet@ville-gravelines.fr

Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les écoles Pierre Loti et Jean Macé

DU 17 FÉVRIER ET JUSQU'AU 30 AVRIL
RDV SUR LE PORTAIL FAMILLES
<https://gravelines.portail-familles.com/gravelines>

Mes Documents

Documents Inscription scolaire

Cliquer sur [Mes Documents] puis sur [Documents Inscription scolaire]

- > **Télécharger le dossier d'inscription ou dossier de demande dérogation** (pour une inscription dans un autre établissement scolaire de la commune, sur critères définis) afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire.
- > **Retourner le dossier complet** via le portail Familles, ou par mail à n.tacquet@ville-gravelines.fr, ou par courrier à Mairie de Gravelines - Direction Éducation, place A. Denvers 59820 Gravelines ou dans la boîte aux lettres de la mairie, rue des Clarisses.
- > **Prendre rendez-vous, avant fin mai 2025** auprès de la Direction de l'établissement concerné, avec le certificat d'inscription scolaire et le carnet de santé de l'enfant.

Le nucléaire **RECRUTE !**



Les métiers du nucléaire vous intéressent ? Rendez-vous le vendredi 7 février à la salle Frédéric Petit pour le premier forum de l'année consacré aux métiers du nucléaire.

7 février 2025
9h-13h

Salle Frédéric Petit Rue
du pont de Pierre à
Gravelines

FORUM NUCLEAIRE

TROUVEZ VOTRE EMPLOI OU VOTRE FORMATION

Venez rencontrer les employeurs et organismes de formation

Vous êtes chercheur d'emploi ou en reconversion ? Étudiant à la recherche d'un apprentissage ? Jeune diplômé ? Étudiant en recherche de formation ?

Rendez-vous **le vendredi 7 février de 9h à 13h, salle Frédéric Petit.**

Les recruteurs des métiers du nucléaire ainsi que les centres de formation seront présents pour répondre à vos interrogations et pour vous positionner sur des recrutements/formations.

Inscriptions souhaitées avec différents créneaux proposés : 9h-10h, 10h-11h et 11h-12h. Pour réserver votre créneau, flashez les QR Code sur l'affiche !

Inscription souhaitée sur "Mes événements emploi"



Créneau
9h00-10h00



Créneau
10h00-11h00



Créneau
11h00-12h00

A noter : il est également possible de venir sans inscription !

Un événement co-organisé par France Travail Flandre Maritime, EDF, l'Université des Métiers du Nucléaire, GIPNO et la Ville de Gravelines.

+ D'INFOS

Mission Emploi et Formation
06 79 90 79 45 (Audrey Cossart)

LA CENTRALE SE VISITE



Pendant les vacances de février, des visites ouvertes au grand public sont proposées au Centre Nucléaire de Production d'Électricité sur le thème de la découverte de ses futurs enjeux.

L'occasion pour le grand public de comprendre un moyen de production d'électricité sûr, pilotable et respectueux de l'environnement.

Dates des visites :

- Jeudi 13 février de 14h à 17h,
- Jeudi 20 février de 9h à 12h,
- Sam. 22 février de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Au programme :

Une conférence sur les sujets de la production d'électricité, du mix électrique et des futurs enjeux du site, suivie d'une visite guidée en bus avec vue panoramique et visite des installations industrielles de la centrale (notamment l'immense salle des machines).

Informations pratiques :

- Gratuit
- Inscription à centrale-gravelines@edf.fr
- Pièce d'identité en cours de validité obligatoire (CNI ou passeport)
- 3h de visite
- A partir de 12 ans
- Non accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

+ D'INFOS

centrale-gravelines@edf.fr



ÉLAGAGE - 1

L'entreprise Littoral Espace Verts a procédé, début janvier, à des **travaux d'élagage** des arbres, au niveau du **jardin de la Liberté**. Une opération primordiale pour la santé des arbres, la sécurité des personnes et pour maintenir l'esthétique du lieu.



ÉCLAIRAGE STADE DU MOULIN - 2

Les services Techniques ont procédé à la **rénovation complète de l'éclairage sportif des deux terrains synthétiques du stade du Moulin**. L'ancien éclairage a été remplacé par des LED, après homologation et contrôle de solidité des mâts.



IMPASSE DU PONT DE PIERRE - 3

L'**éclairage public de l'impasse du Pont de Pierre a été entièrement refait**. Il fonctionne désormais de manière totalement autonome, grâce à des lanternes solaires sur batterie, et à détection de présence.



BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE - 4

Depuis cet été, **des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur les parkings du CNPE de Gravelines**. Une partie de ces bornes, identifiée "visiteurs" sur le parking central du CNPE, est ouverte au public 24h/24, 7j/7, avec un rechargement possible grâce au pass Izivia.



THÉÂTRE DE VERDURE - 5

Des travaux ont eu lieu durant 3 semaines au niveau du **théâtre de verdure**. Des travaux de **réfection des berges** ont eu lieu sur la portion entre le boulevard Lamartine jusqu'à la sortie de la pépinière vers le stade du Moulin.



SALLE ANNEXE NORBERT MERLEN - 6

En toute fin d'année, les travaux de la **salle annexe Norbert Merlen** se sont clôturés. Ce sont désormais **8 terrains qui peuvent accueillir les équipes de Gravelines Badminton**.

VALORISATION

BEFFROI

Dans le cadre de la rénovation de la mise en valeur du patrimoine, le Beffroi s'est doté d'un tout nouvel éclairage LED. Vous avez pu le découvrir lors de la 30^{ème} édition du Marché de Noël.



VALORISATION DES DÉCHETS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

Dans le cadre de la convention relative au traitement et à la valorisation des déchets liés aux activités des communes, voici la grille tarifaire pour l'année 2025 et à destination des particuliers :



Accompagnement au tri des déchets

- Animation – sensibilisation : *gratuit*
- Visite de site de valorisation de déchets de la CUD : *gratuit*
- Accompagnement diagnostic déchets : *gratuit* (si collecté par le service public)
- Mise à disposition d'un kit de ramassage de déchets : *gratuit*

Réduction à la source des déchets

- Broyage des ressources vertes à domicile, sur RDV : une fois par an *gratuit* (hors période du 15 mars au 31 juillet)
- Prêt d'un broyeur électrique : *gratuit*
- Aide à l'acquisition d'un kit de mulching : *60€TTC* pour une tondeuse, *100% du prix* d'un kit mulching (entre 15€ et 60€ TTC)
- Dotation d'un peson : *gratuit* dans le cadre d'animations
- Dotation d'un composteur individuel, lombricomposteur ou bokashi : *gratuit*
- Dotations de composteurs collectifs : *gratuit*
- Dotation de compost : *150€HT* pour 25 tonnes

Dotation, prêt de contenants et collecte des déchets

- Dotation de bioseau : *gratuit*
- Mise à disposition de bacs : *gratuit*
- Bac roulant de 80 litres : *27,83€HT*
- Bac roulant de 120 litres : *22,52€HT*
- Bac roulant de 140 litres : *23,86€HT*
- Bac roulant de 180 litres : *28,05€HT*
- Bac roulant de 240 litres : *30,30€HT*
- Bac roulant de 360 litres : *42,45€HT*
- Bac roulant de 660 litres : *117,11€HT*
- Bac roulant de 770 litres : *121,47€HT*
- Mise à disposition permanente de PAV : *gratuit*
- Mise à disposition d'une benne type polybenne 10m³ ou 30m³ : *Tarif indivisible forfaitaire pour le 1^{er} mois* à partir d'une immobilisation chez le demandeur d'une durée supérieure à 10 jours puis tout mois commencé est facturé à hauteur de 60€HT par mois
- Transport aller-retour d'une benne type polybenne 10m³ ou 30m³ : *173€HT*
- Livraison de sacs par palette (équivalent 60 cartons) : *75€TTC*
- Gardiennage de benne : *140€HT* par journée

Collectes spécifiques (hors traitement)

- Passage en déchèterie communautaire : *gratuit*
- Collecte d'encombrants et tailles de haie à domicile sur RDV : *gratuit 1 fois par an* puis 12€ TTC par collecte
- Ramassage dans logements collectifs : *1 058,44€HT* selon modalités de la recyclerie mobile
- Recyclerie mobile : *gratuit* par recyclerie mobile planifiée, *1 058,44€HT* par date supplémentaire
- Collecte de dépôts sauvages : *70,30€HT* (équivalent 2 bacs 770L)

Traitement par flux

- Ordures ménagères et assimilées : *57,49€HT* la tonne
- Bio déchets : *80,33€HT* la tonne
- Recyclables type papiers/cartons à trier : *30€HT* la tonne
- Recyclables type papiers/cartons déjà triés : *gratuit*
- Recyclables verres triés : *gratuit*
- Ferrailles/métaux : *gratuit*
- Déchets recyclables : *190€HT*
- Ordures ménagères résiduelles, refus de tri ou encombrants valorisables énergétiquement (CVE) - TGAP comprise : *35 050€HT* la tonne
- Archives confidentielles : *35,50€HT* la tonne
- Encombrants et déchets ménagers assimilés non incinérables : *160€HT* la tonne
- Gravats propres : *15€HT* la tonne
- Déchets spécifiques
- Acides et bases : *490€HT* la tonne
- Solvants : *554€HT* la tonne
- Pâteux : *555€HT* la tonne
- Phytosanitaires : *1 709€HT* la tonne
- Produits comburants : *2 043€HT* la tonne
- Aérosols : *1 557€HT* la tonne
- Produits non identifiés : *1 840€HT* la tonne
- Emballages souillés : *621,4€HT* la tonne
- Extincteurs : *2 300€HT* la tonne
- Bouteilles de gaz : *5 796€HT* la tonne
- Pneus sales, jantés, déchirés ou grand format : *gratuit*

+ D'INFOS www.cud.fr

Bienvenue

Ily de Perry Herlem et Paméla Dryepont

Ils nous ont quittés

Lucienne Rabaut, veuve d'Albert Boucher

Marie-Claire Carré

Arlette Pruvost, épouse d'Alain Brasme

Marie-Claire Dusautoir, veuve de Jean Declercq

Michel Becquet, époux de Jocelyne Joan

Patricia Wauquier, veuve de Marc Delahaye

Roger Druelle, veuf de Jeannine Wozniak

Nicole Lamie, veuve de Gérard Calcoen

RECENSEMENT 2025

Pour rappel, le recensement de la commune pour l'année 2025 est en cours et se déroulera **jusqu'au 22 février**. Si vous avez reçu un papier dans votre boîte à lettres vous informant que votre foyer est recensé, deux options s'offrent à vous :

- Remplir le formulaire de recensement sur votre ordinateur ou en flashant le QR Code avec votre portable,
- Remplir le formulaire en version papier (l'agent recenseur passera récupérer le formulaire).

Cette année, vos 3 agents recenseurs sont Véronique Agez, Sylvie Messuwe et Rémy Buret.

A noter : les données indiquées dans le cadre du recensement restent strictement confidentielles.

+ **Service urbanisme : 03 28 23 59 01**
serviceurbanisme@ville-gravelines.fr



PRATIQUES

LES INFOS

RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Entre la date de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant, les jeunes garçons et les jeunes filles doivent **se présenter en mairie au service État Civil/Élections** (munis du livret de famille et de leur pièce d'identité) afin de se faire recenser.

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Le concours des maisons et jardins fleuris est renouvelé pour l'année 2025. Les inscriptions s'effectueront du lundi 3 mars au vendredi 16 mai. Elles se feront à l'accueil des services Techniques (1^{er} étage de la mairie), par téléphone au 03 28 23 57 97 ou par mail à servicecadrevie@ville-gravelines.fr



OPÉRATION 1 VIE 1 ARBRE

La Ville de Gravelines reconduit cette année l'opération « Une vie, Un arbre ». Elle aura lieu courant mai. **Les inscriptions se tiendront, quant à elles, du 24 février au 18 avril.**

Soucieuse de développer l'éducation et le respect de l'environnement, la Municipalité, avec le concours des familles attribuera **un arbre pour chaque enfant de la commune né entre février 2023 et février 2025.**

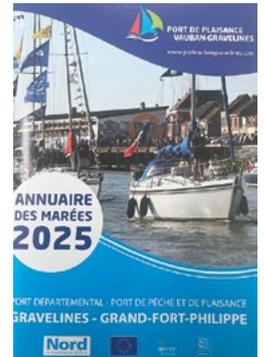
+ **Si vous êtes intéressés pour que, par le biais de cette manifestation à caractère écologique, un arbre porte le nom de votre enfant, veuillez vous présenter avec votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile à l'accueil de la Mairie ou nous transmettre l'ensemble des éléments par courriel à servicecadrevie@ville-gravelines.fr**

ANNUAIRE DES MARÉES

L'annuaire 2025 des marées est sorti ! Vous pouvez le retrouver à l'accueil de la mairie et des maisons communales !

DISTRIBUTION – COMPRIMÉS D'IODE

Vous habitez dans un rayon de 10km autour de la centrale nucléaire de Gravelines ? **Vous pouvez renouveler, à n'importe quel moment, votre boîte de comprimés d'iode, si cette dernière est arrivée à péremption.** Il vous suffit pour cela de vous rendre dans votre pharmacie pour renouveler vos comprimés. Profitez-en pour ramener votre boîte arrivée à péremption !



10 BONNES RAISONS D'AVOIR LE GRAV'PRATIQUE EN POCHE !

- 1/ Je recherche un contact
- 2/ Je suis perdu(e) avec les démarches administratives...
- 3/ Je cherche une boulangerie, un resto, le jour du marché...
- 4/ Je suis nouvel habitant, j'ai besoin de tout trouver sur la ville...
- 5/ Je suis perdu(e) sur le tri sélectif à Gravelines !
- 6/ J'ai un enfant qui entre à l'école, je fais comment ?
- 7/ J'ai un vélo et je cherche des idées pour me promener...
- 8/ Je cherche quelque chose à faire ce week-end...
Tous les bons plans sont dans le guide ?
- 9/ Et côté santé, c'est comment à Gravelines ?
- 10/ J'ai 70 ans et je cherche des activités adaptées à mon âge.



Au menu des restaurants scolaires

DU 3 AU 7 FÉVRIER

LUNDI 3 - REPAS VÉGÉTARIEN : Omelette sauce façon basquaise, bâtonnière de légumes et pâtes, Fromage fondu enrichi en calcium  Petit-suisse aromatisé

MARDI 4 : Œuf dur mayonnaise, Rôti de porc  sauce aux oignons, lentilles aux carottes et pommes de terre, Yaourt à l'ananas 

JEUDI 6 - NOUVEL AN CHINOIS : Nem de dinde, Poulet  au caramel et riz cantonais, Salade de fruits exotiques

VENDREDI 7 : Filet de hoki sauce au citron, épinards sauce blanche et pommes de terre, Gouda  Cake marbré au chocolat

Vacances d'hiver :
du 10 au 21 février 2025

DU 24 AU 28 FÉVRIER

**MENUS NON COMMUNIQUÉS À CE JOUR,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET
ET L'APPLICATION GRAVELINES & VOUS**

NOS LABELS  Local / Circuit court  Issu de l'Agriculture Biologique

Afin de répondre au règlement (UE) n°1169/2011 (INCO), les repas servis sont susceptibles de contenir un ou plusieurs allergènes majeurs (céréales contenant du gluten, fruits à coques, crustacés, céleri, œufs, moutarde, poissons, soja, lait, anhydride sulfureux et sulfites, graines de sésame, lupin, arachides et mollusques).

* Menus non contractuels, variations possibles des approvisionnements.

Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur www.ville-gravelines.fr.



Toutes les réponses à vos questions sont répertoriées dans ce document d'une quarantaine de pages.

Pour vous le procurer, rien de plus simple : flashez le QR Code sur cette page ou rendez-vous à l'accueil de la Mairie et des Maisons communales.

Votre avis nous intéresse !

Ce document est une version test. N'hésitez pas à nous dire s'il vous manque une info ou si vous pensez à une rubrique supplémentaire.

+ contact@ville-gravelines.fr



07.02

CELTIC SAILORS



VENDREDI 7 FÉVRIER

Scène Vauban à 20h30

UN CONCERT QUI VOUS PLONGE
DANS L'AMBIANCE IRLANDAISE !

Musique, danse, vidéo... Un véritable spectacle !

Tarifs : 8 € / 4 € / carte culture

Renseignements et réservations :

Service Culture - 03 28 24 85 65 - serviceculture@ville-gravelines.fr

Billetterie en ligne : www.ville-gravelines.fr



AGENDA

FÉVRIER
MARS
2025

L'application
GRAVELINES & VOUS
au près des citoyens !

L'application est
GRATUITE
et disponible sur
GOOGLE PLAY STORE
et **APPSTORE**
avec la recherche
GRAVELINES & VOUS.



Au Musée du Dessin
et de l'Estampe originale

JUSQU'AU 25 MAI 2025

■ EXPOSITIONS :

Judith Rothchild, Still Lifes

Jean-Pierre Velly,
n'amassez pas les trésors !

Tous les jours de 14h à 17h30

(fermé le mardi)

Tarif : 3,50€

JUSQU'AU 1^{ER} FÉVRIER

■ EXPOSITION : COBERGHER ET LES MOÏÈRES

Proposée par Jean-Pierre Papineau
et l'association mémoire&patrimoine
de Wahrem

Centre Artistique et Culturel François
Mitterrand, aux horaires d'ouverture

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

■ PERMANENCE DE L'ARDEVA

Maison des Associations et du Citoyen
de 9h à 11h30

DIMANCHE 2 FÉVRIER

■ CONCOURS DE DRESSAGE DÉPARTEMENTAL

Par Gravelines Équitation
Centre Équestre Municipal toute
la journée

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

■ SPECTACLE : GÉRALD DAHAN

Spectacle organisé par
Handicap TV

Scène Vauban,

20h30

Tarifs : 20€ (15€ tarif
réduit) -> opération
caritative

✦ Billetterie sur www.billetreduc.com

✦ Renseignements au 03 28 24 85 65



LUNDI 3 FÉVRIER

■ PERMANENCE DE CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Maison de quartier de Petit-Fort-
Philippe de 14h à 16h

MARDI 4 FÉVRIER

■ PERMANENCE DES CONCILIATRICES DE JUSTICE

Maison des Associations et du Citoyen
de 9h à 12h

■ COCON COQUILLE

Spectacle à destination des scolaires
dès 4 ans

Scène Vauban, 10h et 14h

■ PERMANENCE DE FRANCE BÉNÉVOLAT

Maison des Associations et du Citoyen
de 14h à 17h

MARDI 4 FÉVRIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE FLÛTE TRAVERSIÈRE

Centre Artistique et Culturel François
Mitterrand à 18h30

Gratuit

MERCREDI 5 FÉVRIER

■ LOTO

Par Atouts Ville

Ciné Merlen dès 13h30

■ CINÉ-CONFÉRENCE VU DU MONDE : RWANDA, LE PARADIS RETROUVÉ

Par Charles Domingue



Centre Artistique et Culturel François
Mitterrand à 18h30

Tarifs : 3€ (gravelinois, sur présentation d'un
justificatif de domicile) / 9,5€ tarif de base /
Gratuit -12 ans

✦ Réservations au 07 87 70 97 10 ou
au 03 28 20 28 60

JEUDI 6 FÉVRIER

■ DES LIVRES CHEZ VOUS

Portage de livres à domicile
Médiathèque, l'après-midi

VENDREDI 7 FÉVRIER

■ CELTIC SAILORS

Un concert qui vous plonge dans l'ambiance irlandaise !
Les Celtic Sailors savent établir une complicité forte avec le public et faire de chaque concert un moment privilégié : le spectacle est énergique, varié, rythmé et très convivial.



Scène Vauban, 20h30

Tarifs : 8€ / 4€ / carte culture

✦ Réservations sur www.ville-gravelines.fr
ou au 03 28 24 85 65

VENDREDI 7 FÉVRIER

■ BCM/CHOLET

Salle Dewerdt
(Dunkerque), 20h
✦ www.bcmbasket.com ou au
03 28 51 97 00



DIMANCHE 9 FÉVRIER

■ LOTO

Par Gravelines Équitation
Salle des Sports des Huttes à partir
de 12h30

■ NUIT D'IVRESSE

Venez redécouvrir la comédie à succès de Josiane Balasko, avec Karine Kadi, Sylvain Vanstaebel et Stéphane Levacher



Scène Vauban, 16h

Tarifs : 10€ / 8€

✦ Réservations au 03 28 24 85 65 (paiement des places le jour du spectacle auprès de l'organisateur, pas de CB)

LUNDI 10 FÉVRIER

■ PERMANENCE DE CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Maison des Associations et du Citoyen
de 14h à 16h

LUNDI 10, MARDI 11 ET MERCREDI 12 FÉVRIER

■ STAGES ARTS PLASTIQUES : LES BONHOMMES RIGOLOS

Pour les 6-8 ans
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand de 10h à 12h et de 14h à 16h

MARDI 11 FÉVRIER

■ PERMANENCE DU SECOURS POPULAIRE

Maison des Associations et du Citoyen
De 9h à 11h

■ LOTO

Par Atouts ville
Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe à partir de 12h30

JEUDI 13 FÉVRIER

■ DON DU SANG

Par l'Établissement Français du Sang
Scène Vauban de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h



■ PERMANENCE DE LA FNATH

Maison des Associations et du Citoyen
de 9h à 12h

JEUDI 13 FÉVRIER

■ ATELIER CROQ'PATRIMOINE : AU RAPPORT, SOLDAT !

A partir de 7 ans
Rdv pont-levis de l'Arsenal, place Albert Denvers de 14h à 17h



Tarif : 5€

✦ Sur réservation au 03 28 24 99 79

SAMEDI 15 FÉVRIER

■ PERMANENCE DES AMIS DES HUTTES

Maison des Associations et du Citoyen
dès 9h

DIMANCHE 16 FÉVRIER

■ BROCANTE DU CARNAVAL

Par Atouts Ville
Salle des Sports des Huttes de
8h à 18h



**DU LUNDI 17 AU MERCREDI 19
FÉVRIER**

**■ STAGE DE DANSE :
AUJOURD'HUI C'EST CIRQUE !**

Pour les 8-13 ans

Centre Artistique et Culturel Français
Mitterrand de 13h30 à 15h

MARDI 18 FÉVRIER

**■ PERMANENCE DES
CONCILIATRICES DE JUSTICE**

Maison des Associations et du Citoyen
de 9h à 12h

**■ PERMANENCE DE FRANCE
BÉNÉVOLAT**

Maison des Associations et du Citoyen
de 14h à 17h

■ CARN'ADOS

Par Atouts Ville

Scène Vauban de 18h à
minuit



MARDI 18 ET MERCREDI 19 FÉVRIER

**■ STAGE : LA MANIÈRE NOIRE
AVEC JUDITH ROTHCHILD**

Public adulte

Musée de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Tarif : 50€ / 40€ pour les gravelinois

✦ Réservations au 03 28 51 81 04



MERCREDI 19 FÉVRIER

■ ENVOLÉ

Spectacle pour les petits

Centre Artistique et Culturel Français
Mitterrand, 9h30 pour les 18 mois à 2
ans et 11h pour les 3-4 ans

Tarif : 1,50€

✦ Réservation au 03 28 24 85 65



JEUDI 20 FÉVRIER

**■ ATELIER CROQ'PATRIMOINE :
IL ÉTAIT UN PETIT NAVIRE**



A partir de 7 ans

RDV pont-levis de l'Arsenal – Place
Albert Denvers de 14h à 17h

Tarif : 5€ par enfant

✦ Sur réservation au 03 28 24 99 79

SAMEDI 22 FÉVRIER

**■ DU PAVÉ DES HUTTES
JUSQU'EN ISLANDE**

Récit écrit et raconté par Annie

Ardaens

Salle Caloone, 16h

Gratuit

✦ Réservation conseillée 03 28 24 85 65



DIMANCHE 23 FÉVRIER

■ LOTO

Par l'association des décorés du
travail de Gravelines, Grand-Fort-Phi-
lippe et des environs, buvette et petite
restauration sur place

Salle des Sports des Huttes, 14h30
(ouverture des portes à 13h)

LUNDI 24 FÉVRIER

**■ PERMANENCE DE
CONSOMMATION LOGEMENT ET
CADRE DE VIE**

Maison des Associations et du Citoyen
de 14h à 16h

JEUDI 27 FÉVRIER

■ ATELIER-RENCONTRE TRICOT

Tout public

Médiathèque à 14h30

Gratuit

VENREDI 28 FÉVRIER

**■ BAL DES
NUCHOLAERDS**

Scène Vauban dès 22h30

SAMEDI 1^{ER} MARS

**■ DISTRIBUTION
DES DENRÉES DU SECOURS
POPULAIRE**

Salle des Sports des Huttes à partir
de 8h30



SAMEDI 1^{ER} MARS

■ REPAS DES MAMIES

Par la Patate Gravelinoise

Ciné Merlen dès 11h

25€/adulte 5€/enfant

♣ Résa au 06 03 27 47 16 ou

03 61 44 52 50



**■ ATELIER-
DÉCOUVERTE
FANTASTIC
TETRAPACK**

Musée de 14h

à 17h

Public adulte

Tarif : 10€ / 5€ pour

les gravelinois

♣ Réreservation au

03 28 51 81 04

**■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION LOISIRS
GRAVELINOIS**

Salle Caloone, 15h

MARDI 4 MARS

**■ AUDITION PUBLIQUE DES
CLASSES DE CLARINETTE ET
SAXOPHONE**

Centre Artistique et Culturel François

Mitterrand à 18h30

Entrée libre

VENREDI 7 MARS

**■ BAL DES
ZIGOMARDS**

Scène Vauban dès 22h30



**MARDI 4 MARS
MARDI GRAS**

REPAS CARNAVALESQUE

par les Amis des Huttes

Salle Caloone – de 12h30 à 19h

OUVERTURE DU CAP NORD

par la Patate Gravelinoise

Dès 12h



BANDE DE

PETIT-FORT-PHILIPPE

Rassemblement à 17h30 boulevard

de l'Est (devant le Père Tranquille)

Départ à 18h

avec le géant M'HARENG

BANDE DES

HUTTES

Rassemblement à

17h30 devant le Béguinage

Départ à 18h

avec le géant ZOUL'HUTTES



DIMANCHE 9 MARS

**■ CONCOURS DE SAUT
D'OBSTACLES (CSO)
DÉPARTEMENTAL**

Par Gravelines Équitation

Centre Équestre Municipal toute la

journée



MARDI 11 MARS

**■ AUDITION PUBLIQUE DES
CLASSES DE TROMBONE,
PERCUSSIONS ET PIANO**

Centre Artistique et Culturel François

Mitterrand à 18h

Entrée libre

MERCREDI 12 MARS

**■ CINÉ-CONFÉRENCE VU DU
MONDE : LA THAÏLANDE, DE
BOUDDHA À LA MONDIALISATION**

Présenté par Patrick Moreau

Centre Artistique et Culturel François

Mitterrand à 18h30

Tarif : 3€ gravelinois / 9,5€, 8,5€ /

Gratuit -12 ans

♣ Réreservation au 03 28 20 28 60 –

07 87 70 97 10

